

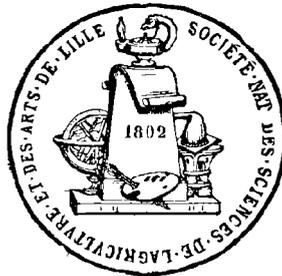
SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

ANNUAIRE DE 1888.

Seance solennelle du 18 Décembre 1887.

PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS POUR 1888.

LISTE DES MEMBRES



LILLE,
IMPRIMERIE L. DANIEL.
1888.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE

ANNUAIRE DE 1888.

Séance solennelle du 18 Décembre 1887.

PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS POUR 1888.

LISTE DES MEMBRES



LILLE,
IMPRIMERIE L. DANIEL.
1888.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

SÉANCE SOLENNELLE

du 18 Décembre 1887.

DISCOURS

de M. LOUIS HALLEZ, Président de la Société.

MESSIEURS,

Aucun de ceux qui m'ont précédé à cette place, n'a apprécié plus que moi l'honneur d'être appelé à la présidence de la Société des Sciences, car aucun n'a dû plus à la bienveillance, et moins à ses mérites réels. Mais à ce sentiment de légitime satisfaction se joint aujourd'hui une hésitation bien naturelle, au moment où je dois prendre la parole devant vous. Laissez-moi espérer que la sympathie dont m'ont honoré mes collègues s'est répandue un peu en dehors de votre Compagnie et que je puis compter sur elle à cette heure périlleuse.

L'usage s'est établi que le sujet du discours est imposé au Président par la spécialité artistique, littéraire ou scientifique à laquelle il s'est attaché. Voici donc une première

difficulté écartée ; je n'ai pas l'embarras du choix, ce qui est déjà quelque chose, et je dois vous parler médecine.

Rien de plus simple au premier abord. Est-ce que tout le monde ne parle pas médecine ? Et même, si je ne craignais de formuler un paradoxe, ne pourrais-je point dire que tout le monde en parle plus volontiers que les médecins eux-mêmes ? Nous sommes, nous, très heureux de dévier parfois, et lorsqu'une question d'art ou de littérature est soulevée, il nous plaît d'y glisser humblement, mais avec un réel plaisir, notre mot ou notre appréciation. C'est un repos de quelques instants qui nous fait bien.

Et voici que par un juste retour, la foule se complait dans l'inverse et chacun, dès qu'il le peut, laissant là ses occupations ou ses aptitudes, se met à dissenter médecine et, comme Argan, se coiffe du bonnet doctoral. Écoutez en passant les conversations des salons ou des rues ; prenez au hasard trois groupes d'interlocuteurs : si le premier parle d'affaires privées, le second parlera probablement politique, et le troisième certainement médecine. Et n'est-ce pas en parlant médecine que l'usage veut que l'on s'aborde ? Comment vous portez-vous ? — il fait beau, il fait froid, il fait chaud. Voilà de la médecine et de l'hygiène passées à l'état de politesse obligatoire, ou de banalités courantes ; c'est tout simplement du diagnostic au premier chef et la thérapeutique suit de près.

Il ne faut pas s'en étonner, et les médecins ne s'en fâchent pas. Chacun veut la santé pour soi et ses amis. Dès lors il n'est point surprenant que cette préoccupation constante, que cette obsession si naturelle, n'éclatât à toute occasion ; en lutte contre tant de causes de destruction, il est tout simple que l'homme se garde, qu'il s'appuie dans ce but sur ses propres observations,

sur l'avis du voisin, lequel, si incompetent qu'on le suppose, a lui aussi senti le besoin de se défendre et aura peut-être trouvé quelque moyen bon à recueillir.

Laissez-moi pourtant croire que cette association mutuelle de tous n'est point établie contre la médecine elle-même ou plutôt contre les médecins, qu'elle n'est pas la résultante des immortelles plaisanteries dirigées de tout temps contre notre profession. Si le ridicule tue, l'esprit vivifie, la médecine en a fait l'expérience; elle est aujourd'hui très vivante et bien portante malgré les coups reçus, et si elle n'est point toujours écoutée comme il serait sage de l'écouter, si elle n'a pas encore l'autorité absolue qui lui reviendra un jour sur tant de questions de la vie publique, elle n'en marche pas moins sûrement, scientifiquement à la conquête de cette prépondérance; on ne rit plus d'elle aujourd'hui; quelques-uns doutent seulement encore; avec bonne ou mauvaise foi, ils se couchent sur sa route pour entraver sa marche, mais elle marche néanmoins et progresse, et elle aussi compte de grands Français.

Il me serait aisé, Messieurs, de vous le démontrer. Il y a quelques années, un maître regretté, M. le professeur Parise, à cette même place où je parle aujourd'hui, vous énumérait les progrès de la chirurgie française, s'efforçant seulement de passer sous silence la part qui lui revenait dans cette marche en avant. Depuis, ces progrès sont devenus une véritable révolution. Il n'est point aujourd'hui de hardiesses dont la chirurgie ne se pare, point de choses invraisemblables qu'elle ne rende vraies, et cela avec la sécurité qu'a pu créer non un perfectionnement de l'instrumentation, non une plus grande habileté de main, mais bien une donnée de science générale inattaquable, l'antisepsie.

Ces merveilles ont frappé le public, qui veut bien accorder que la chirurgie a progressé, mais qui s'empresse d'ajouter que la médecine est singulièrement restée en arrière. Il m'eût été facile de réclamer pour la médecine le rôle qui lui revient dans cette révolution, et de vous prouver que le chirurgien est devenu lui aussi un demi-dieu (*ισοθεος*, comme disait Hippocrate), mais cela seulement depuis qu'il est devenu médecin; depuis qu'il a pris à la physiologie et à la médecine expérimentale l'idée de la préservation contre le milieu ambiant, depuis que la science pure a démontré les microbes et que le praticien leur a fermé la porte des plaies accidentelles ou des surfaces d'opération. Voilà toute la question tranchée. Mais en agissant ainsi je craindrais de réveiller ces mirifiques querelles des médecins, des chirurgiens, des apothicaires et des barbiers qui ont passionné ou amusé les deux siècles précédents; je craindrais aussi de vous entraîner dans des discussions où il vous serait fatigant de me suivre.

Et j'ai pensé que, médecin parlant dans un théâtre, j'avais peut-être autre chose à faire; qu'à cette place s'étaient maintes fois jouées, au milieu des éclats de rire du parterre, — et nous en étions du parterre, — ces scènes désopilantes où la médecine était si joyeusement et peut-être si légitimement bafouée. Et j'ai cru qu'il vous plairait de revivre avec moi dans ce passé de notre art. Qu'était donc la médecine au temps de Molière pour mériter ces avalanches de plaisanteries? N'eut-elle servi qu'à faire éclater tous ces pétilllements et tous ces artifices, qu'à éveiller la verve du plus grand poète comique de notre langue, elle eut rendu à l'esprit français un service dont il faudrait lui être reconnaissant.

Je vous prouverai qu'elle a fait autre chose aussi, et que sous la perruque et le bonnet des docteurs d'antan il y avait

parfois de bons cerveaux travaillant à leur façon pour l'avenir, acceptant, sans se douter qu'il y eut mal à cela, le fatras et l'apparat de l'époque, trop respectueux sans doute des traditions et du passé, mais déjà ouverts aux idées de liberté scientifique, et spectateurs sinon enthousiastes, du moins patients, d'immortelles découvertes, dont l'une est tout simplement la circulation du sang.

Je transporterai autant que possible cette petite étude sans prétention sur le terrain lillois, et vous dirai, comme je le pourrai, ce qu'ont été les praticiens, nos prédécesseurs, au XVII^e et au XVIII^e siècle. Cela nous permettra d'assister aux progrès de l'enseignement médical dans notre région ; heureux si je puis vous intéresser et montrer que, même il y a trois siècles, Lille était à la hauteur des situations, et que depuis lors elle a travaillé modestement, mais sûrement et sans trêve, au développement de ses institutions scientifiques pour les mener où elles sont aujourd'hui.

L'unité qui réunit de nos jours les diverses branches de l'art de guérir, est d'institution relativement moderne, et la fusion n'a pu être établie que par l'époque révolutionnaire. Jusque-là, chirurgiens, barbiers et apothicaires, luttaient entre eux non seulement pour la prépondérance, mais même pour l'existence. Les médecins seuls faisaient exception et, forte du passé et de la tradition, constamment appuyée sur les arrêts du Parlement, la Faculté dictait ses lois et regardait avec dédain s'agiter en dessous d'elle, bien loin et bien en bas, les pauvres teneurs de boutique auxquels elle laissait, par condescendance, le manuel des opérations et des préparations médicinales. L'origine de cette prépondérance et de cette morgue ne peut s'expliquer que par l'histoire de l'Université elle-même.

Primitivement homogène, sans distinction autre que l'origine géographique des étudiants divisés en quatre nations (France, Picardie, Normandie et Angleterre, cette dernière devenue plus tard la nation d'Allemagne), l'Université de Paris enseignait à chacun l'ensemble des sciences et des arts. C'est vers le XII^e siècle seulement que le partage en *facultés* fut établi. Ainsi naquirent la faculté des arts et la faculté de théologie, plus tard celles de droit et de médecine. Cette dernière ne prit même son nom actuel que vers le XVI^e siècle et fut longtemps « *facultas physicorum* » *faculté des physiciens*, nom que portent encore aujourd'hui les médecins anglais.

La médecine, comme toutes les sciences au moyen-âge, naquit et se développa dans les cloîtres ; la plupart des médecins étaient ecclésiastiques, clercs tout au moins. Il en était ainsi dans notre ville au XV^e siècle. Nous voyons, en effet, en 1440, nommé 30^e prévôt du chapitre de St-Pierre, Eustache Cailleux, chanoine de Thérouane, et premier médecin de la duchesse de Bourgogne. Le 27^e prévôt avait été Jean Lavantage, docteur en médecine de l'université de Montpellier ; quoique prévôt de St-Pierre il exerça toujours la charge de premier médecin de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qu'il accompagnait dans tous ses voyages.

Les médecins qui n'étaient ni prêtres ni clercs n'en étaient pas moins astreints au célibat. C'est vers le milieu du XV^e siècle que les prêtres ne purent être admis dans le sein de la Faculté sans une dispense spéciale, et que le célibat des médecins fut déclaré chose impie et déraisonnable par le cardinal d'Estouteville que le pape Nicolas V avait chargé de réorganiser l'Université de Paris : il y a lieu de supposer que cette décision ne nuisit pas au recrutement du corps médical. Mais cette origine religieuse n'en resta pas moins dans les souvenirs et dans les coutumes de la

Faculté, et c'est ce caractère sacerdotal qu'il est bon de se rappeler si l'on veut comprendre l'esprit qui présida jusqu'à la fin du XVIII^e siècle à la direction générale de l'institution.

Cet esprit peut se résumer ainsi : d'abord l'invariabilité de la doctrine, Hippocrate et Galien considérés comme des prophètes, leurs livres comme une œuvre de révélation, que l'on peut à l'infini commenter, — et Dieu sait si la Faculté s'en fit faute, — mais à laquelle on ne peut toucher;

Puis une règle et une discipline poussées jusqu'à l'extrême rigueur « *Veteris disciplinæ retinentissima* » s'intitulait-elle avec fierté ;

La défense énergique de ses droits et privilèges, même contre la royauté, à plus forte raison contre le Parlement qui, du reste, animé des mêmes sentiments, respecta constamment l'institution voisine qui lui donnait un exemple et une force, et encourageait ses propres résistances ;

La lutte acharnée non seulement contre ceux qui tentaient de se livrer à l'exercice illégal de la profession, charlatans et marchands d'orviétan, mais encore et surtout contre les chirurgiens, barbiers et apothicaires, auxquels était impitoyablement fermée l'entrée du temple, ces arts secondaires étant considérés comme arts manuels, comme de vils métiers, et par conséquent indignes des beaux esprits qui dissertaient si bien et à l'infini sur les éléments et les tempéraments, sur les parties et les humeurs, sur le calorique inné et l'humide radical, sur l'âme enfin et ses facultés.

Ajoutons à cela un esprit de corps absolu, avec ses conséquences forcées, l'exclusion de tout intrus et de tout novateur, la chicane, l'entêtement, la routine.

« Elle ne repoussait pas le progrès, dit Maurice Raynaud (1), mais elle voulait que le progrès vint d'elle et non d'ailleurs. Or, comme personne n'a le monopole du génie et des découvertes, elle se trouva l'ennemie née de bien des choses grandes et utiles. Elle sacrifia la chirurgie à de mesquines colères; elle proscrivit la circulation du sang parce que celle-ci venait d'Angleterre; l'antimoine parce qu'il venait de Montpellier; le quinquina parce qu'il venait d'Amérique. Trois actes de réaction insensée et stérile qui la rendirent à bon droit l'objet de la risée publique. »

Joignons à ces caractères le respect absolu de la forme, l'orthodoxie des formules et des prescriptions, « qu'il faut toujours garder quoiqu'il puisse arriver, » dit M. Desfondrès de l'Amour médecin. Et l'on comprend cette réplique que Molière met dans la bouche de son médecin Tomès : « Un homme mort n'est qu'un homme mort et ne fait point conséquence; mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins. » On voit que la médecine ne le cédait en rien à la justice de Bridoison.

Enfin, Messieurs, un dernier trait. Etre catholique romain fut pendant des siècles la première condition d'admissibilité aux examens. Sur ce point, comme sur tous les autres, la Faculté ne pliait pas, résistant aux princes du sang et au roi lui-même. Ce n'est qu'en 1648 que les protestants eurent accès dans son sein. Cette résistance s'explique assez bien si l'on considère que les cérémonies religieuses figuraient parmi les actes obligatoires de la Faculté. Citons l'assistance à la messe de saint Luc, patron de la corporation, qui jusqu'au XVII^e siècle, était chantée par les docteurs eux-mêmes; un service pour les confrères trépassés, etc. Rappelons surtout la part qui revenait à

(1) Thèse de docteur ès-lettres, 1863.

l'Eglise dans les cérémonies de l'investiture de la licence.

J'ai prononcé le mot de *cérémonies*, et aussitôt votre esprit s'est reporté à cette étonnante cérémonie du Malade Imaginaire, et cette inimitable bouffonnerie vous est apparue dans sa pompe burlesque. Vous avez revu le *præses*, *in cathedrâ*, dominant l'assemblée, ayant au-dessous de lui le récipiendaire anxieux, attentif aux questions et prêt à la réponse; puis remplissant l'amphithéâtre, les docteurs, le bonnet carré sur la tête et revêtus de pourpre et d'hermine; aussi le chœur des apothicaires, frappant leurs mortiers en cadence et agitant l'instrument professionnel. Et vous vous êtes demandé ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans cette caricature, s'il y avait là pure invention ou simplement transformation à l'usage de la comédie. Quelques mots sur l'organisation intérieure de la Faculté, et nous répondrons à cette question ou plutôt vous y répondrez vous-mêmes.

La Faculté avait, en effet, son *præses*, le *Doyen*, haut personnage s'il en fut, entouré du respect de tous, même des plus illustres et des plus anciens. Il était le *Vindex disciplinæ et custos legum*, l'administrateur et le directeur moral; il prenait part à l'élection du recteur de l'Université, comme ses collègues des arts, du droit et de la théologie, et tous cinq constituaient ce groupe majestueux « du Recteur suivi des quatre Facultés. » Devant lui s'inclinait même l'*Ancien* de la compagnie.

Cette fonction était élective et le mandat était de deux ans. Cette élection se faisait à deux degrés. Tous les docteurs contribuaient à la désignation de cinq électeurs, trois parmi les anciens, deux parmi les jeunes; ceux-ci choisissaient trois collègues qui leur paraissaient dignes du décanat, deux anciens et un jeune, et c'est sur ces trois noms que l'élu était tiré au sort

Mêmes procédés pour la désignation des professeurs, dont le mandat expirait également au bout de deux ans. Mais ici à l'inverse de ce qui se faisait pour le décanat, l'urne contenait les noms de deux jeunes et seulement un nom d'ancien. Sage prévoyance, assurément, le professorat surchargé de cette époque nécessitant une activité physique et cérébrale peu commune. Qu'on en juge : il n'y eut pendant longtemps que deux professeurs ; l'un pour les *choses naturelles*, anatomie et physiologie, et les *choses non naturelles*, hygiène et diététique ; l'autre pour les choses *contre nature*, c'est-à-dire la pathologie à laquelle s'annexait la thérapeutique. — En 1634 il y fut adjoint une chaire de chirurgie, en latin, pour qu'il fut bien entendu que les apprentis chirurgiens ou barbiers n'en pourraient profiter ; en 1646 une chaire de botanique. Voilà tout. Pas d'enseignement clinique ; qui voulait étudier le malade se mettait à la suite de quelque praticien en vogue et avec lui pénétrait chez le client, plus encore qu'à l'hôpital.

On croit rêver quand on compare cette simplicité de l'enseignement médical d'il y a 200 ans, à ce qu'il est aujourd'hui. En ce temps-là, quatre professeurs et un budget annuel de 800 livres tournois pour la rétribution du personnel et pour tous frais de cours ; aujourd'hui, une division presque exagérée de l'enseignement, et des budgets lourds pour qui les porte, et bien minimes néanmoins sion les rapproche des allocations formidables de l'instruction publique chez nos voisins de l'Est.

Peu rétribués, les professeurs trouvaient une compensation qui leur paraissait suffisante dans la magnificence de leur charge. « Nous jurons et promettons solennellement, disaient-ils lors de leur élection, de faire nos leçons en robe longue à grandes manches, ayant sur la tête le bonnet carré et la chausse d'écarlate à l'épaule.... » C'était

beaucoup sans doute, mais croyez-vous qu'il se trouve aujourd'hui un grand nombre de professeurs désireux de se contenter d'une pareille satisfaction ? Il est vrai qu'ils ajoutaient : « Nous jurons de faire nos leçons sans interruption, de les faire *nous-mêmes* et non par des suppléants,.. » Que ce temps de naïveté sereine est loin : plus de leçons en robe aujourd'hui, mais aussi que de suppléances ! Ne nous hâtons donc pas trop de rire et de condamner ; s'ils sacrifiaient à la forme et à l'apparat — ne fallait-il pas qu'ils fussent de leur temps ? — ils savaient aussi faire large part au devoir.

Les grades en médecine se divisaient en baccalauréat, licence et doctorat.

Le baccalauréat nécessitait deux ans de cours et vingt-cinq ans d'âge. Il fallait, de plus, que les candidats produisissent un diplôme de maître ès-arts ou en philosophie, ce qui faisait un total de quatre ans de cours dans l'Université. L'examen durait huit jours et portait sur toutes les parties de l'enseignement médical. Munis de ce premier grade, les futurs médecins étaient loin d'en avoir fini. L'hiver suivant, ils soutenaient leurs thèses *quod libitaires*, c'est-à-dire facultatives, ou *cardinales*. La soutenance de cette thèse était une véritable bataille où docteurs et bacheliers cherchaient à écraser le candidat sous les coups de leur dialectique ; l'argumentation commençait à cinq heures du matin et ne se terminait qu'à midi. Que de temps et de paroles perdues, que de fatigues ou de souplesses cérébrales nécessitaient de pareilles séances quand on songe aux incroyables questions choisies par la plupart des candidats. En voici quelques échantillons relevés par M. Raynaud : Les héros naissent-ils des héros ? sont-ils bilieux ? — Est-il bon de s'enivrer une fois par mois ? — La femme est-elle un ouvrage imparfait de la nature ? — Les bâtards ont-ils plus d'esprit que les enfants légitimes ? — Faut

tenir compte des phases de la lune pour la coupe des cheveux ? — etc., etc. Toutes n'étaient point telles assurément. Mais vous figurez-vous cette docte assemblée d'hommes en robe écarlate et à bonnets carrés, dissertant à l'infini sur de pareils sujets ? Et Molière était là, qui regardait, écoutait, et emportait de ces dissertations les documents humains, pour parler la langue littéraire de nos jours, dont il devait faire ce que vous savez !

Deux ans après, la licence. Ce grade donnait le droit d'exercer la médecine. Les examens s'ouvraient par un acte notarié dans lequel le bachelier s'engageait, s'il avait jusque-là exercé la *chirurgie ou tout autre art manuel*, à renoncer à l'exercice de cet art. Pauvre chirurgie, toujours proscrite et déshonorante ! Après une série interminable d'*examens particuliers* subis dans le cabinet de chaque docteur, le candidat était admis à la cérémonie des *Licentiandes*. Cette cérémonie était précédée de visites aux hauts fonctionnaires de l'État, ministres, ambassadeurs, membres du Parlement, etc., pour les prier d'assister à la fête universitaire.

Cette fête avait un caractère tout religieux et se passait dans la grande salle de l'Archevêché. Là, le chancelier de l'Université, chanoine de la métropole de Paris, représentant officiel du pape seul maître de l'Université et dispensateur des grades malgré l'esprit gallican qui animait cette Compagnie, bénissait les candidats agenouillés dévotement, en ces termes : « Auctoritate sanctæ sedis apostolicæ, quâ fungor in hac parte, do tibi licentiam legendi, interpretandi et faciendi medicinam hic et ubique terrarum, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. »

Ne vous a-t-il pas semblé, Messieurs, que vous aviez déjà entendu cette formule, et le latin de Molière est-il bien inférieur à ce latin officiel ? Laissez-moi vous rappeler la

version primitive de l'investiture pour rire retrouvée par M. Magnin, et telle qu'a dû la composer notre immortel auteur comique au sortir d'une cérémonie de ce genre :

Cum isto boneto
Venerabili et docto,
Dono tibi atque concedo
Puissanciam, virtutem atque licentiam
Medicinam cum methodo faciendi;

Id est :

Clysterizandi ,
Seignandi ,
Purgandi ,
Sangsusandi ,
Ventousandi ,
Scarificandi ,
Perçandi ,
Taillandi ,
Coupandi ,
Trepanandi ,
Brulandi ,

Uno verbo , selon les formes , atque impune occidendi
Parisiis et per totam terram.

Il y a là erreur matérielle assurément ; jamais la Faculté n'a octroyé à personne ces droits déshonorants et ces pratiques essentiellement manuelles. Le *clysterizandi* restait à l'apothicaire, et le *taillandi* au chirurgien, sans parler du *ventousandi* qui revenait au barbier. Le *purgandi* seul, et peut être hélas ! l'*occidendi*, étaient bien du ressort de la médecine. A plus forte raison ne permettait-elle pas aux apothicaires de venir relever ses augustes cérémonies de l'éclat de leurs tabliers blancs et de leur classique mécanique, commecela figure au théâtre. Mais il s'agit de carica-

ture, et il nous suffira de retrouver dans cette farce le ton général de l'octroi de la Licence, pour reconnaître que Molière n'a pas inventé et n'a fait en somme que parodier et transformer.

Voici maintenant le Doctorat. Molière est là encore, en quelque coin de l'assemblée.

Plus d'examen nouveau, plus d'investiture religieuse. C'est un acte libre de la Faculté, résultat naturel d'une pratique et d'une vie honorables. « La Licence introduisait un médecin dans le public où il devait exercer son art ; le doctorat l'introduisait dans le sanctuaire de la Faculté. » — M. Raynaud. L'acte commençait par une visite aux docteurs régents, en grand apparat naturellement, origine probable des visites académiques.

Au jour fixé, le récipiendaire montait en chaire avec le *præses* ; le grand appariteur lui lisait les trois articles du serment professionnel :

« 1^o Vous observerez les droits, statuts, lois et coutumes respectables de la Faculté ? »

Molière traduit :

Juras gardare statuta
Per facultatem præscripta
Cum sensu et jugeamento ?

2^o Vous assisterez le lendemain de saint Luc à la messe pour les confrères décédés ?

Molière se tait.

3^o Vous lutterez de toutes vos forces contre tous ceux qui pratiquent illicitement la médecine et vous n'en épar-

gnerez aucun à quelque ordre ou à quelque condition qu'il appartienne ?

Molière traduit :

De non jamais se servire
De remediis aucunis,
Quam de ceux seulement doctœ facultatis,
Maladus dut-il crevare
Et mori de suo malo.

— *Vis ista jurare?* criait l'appariteur ?

Et le candidat, à la Faculté comme au théâtre, la main levée disait : « *Juro.* »

Comme au théâtre le *præses* posait alors sur la tête du récipiendaire le fameux bonnet vénérable et docte, lui touchait la joue d'un léger coup de la main et lui donnait l'accolade.

Vous voyez qu'en somme il y avait peu à faire pour mettre le grotesque là où était le majestueux, l'emphase et la gloriole là où il n'y avait que bonhomie et naïveté traditionnelles.

Et la cérémonie se terminait par un discours de remerciement du nouveau docteur. « Il a beau comparer l'assistance au soleil et aux étoiles, aux ondes de l'océan et aux roses du printemps, jamais il ne surpassera en emphase les compliments gigantesques qui étaient alors la monnaie courante des réceptions académiques. » M. R. Un certain Marcellus dans un panégyrique de ce genre, prenant pour texte l'aphorisme, « *le médecin est semblable à Dieu,* » s'écriait : « Dieu nous envoie la maladie, et vous le remède ; il frappe et vous guérissez. Nous devrions donc plus au

médecin qu'à Dieu même, si ce n'était encore à Dieu que nous devons le médecin ! »

Ce serait faire mal juger des hommes et des choses si nous arrêtons là cet exposé. Malgré cet esprit de résistance, cette orthodoxie enseignée comme un dogme par la Faculté, l'époque de Molière vit de grands médecins et de grandes découvertes. L'orthodoxie elle-même est presque excusée quand on la voit défendue par la plume brillante de Guy Patin. Doyen illustre et médecin de grande réputation. homme d'une immense érudition, orateur à la verve gauloise, mêlé aux événements grands et petits de son époque, ennemi acharné de Mazarin et des novateurs, et en même temps sceptique et indépendant, Guy Patin a pris par ses *Lettres*, dans la littérature de l'époque, une place marquée, « intermédiaire par la date et par la forme entre le latin d'Erasmus et le beau français de la marquise de Sévigné. » Le *præses* pouvait donc être un homme d'esprit, et sans en avoir conscience, et tout en le niant, contribuer au progrès intellectuel de son temps.

Pourquoi du reste toutes ces colères et toutes ces résistances, si nos docteurs avaient cru à l'immobilité, s'ils n'avaient pas senti que le mouvement scientifique les entraînait malgré eux ? Pourquoi ces passions, qui prouvent la vie en fin de compte, si la notion d'être devancée n'avait pas été la terreur constante de la Faculté ?

Et c'est parce qu'elle avait ce sentiment qu'elle résista avec tant de fureur à ces deux grandes découvertes de l'époque, la circulation du sang et l'action thérapeutique de l'antimoine, découvertes qui sauvent une époque de l'oubli et lui marquent sa place, malgré tout, dans l'histoire générale des sciences. L'anglais Harvey, l'italien Aselli, le français Pecquet, montent à l'assaut des doctrines Galéniques sur le rôle des vaisseaux, du cœur et du foie ; la

circulation lymphatique est créée de toutes pièces. Et malgré l'évidence on résiste ; il semble à ces fanatiques de la tradition que le sol tremble et que tout l'édifice de la médecine va s'écrouler. Riolan, un grand nom pourtant de la médecine française, prend le commandement de la réaction. *Circulator* en latin veut dire charlatan ; les partisans d'Harvey sont nommés ironiquement des *circulateurs*. Tout le monde se mêle à la lutte, jusqu'à ce bon jeune homme, Thomas Diafoirus qui « s'attache aveuglément aux opinions des anciens et n'a jamais voulu comprendre, ni même écouter, les raisons et expériences des prétendues découvertes du siècle touchant la circulation du sang et autres opinions de même farine, » et qui, pour preuve, a soutenu contre les circulateurs une thèse avec image, prémices de son esprit.

Avec Riolan l'opposition s'éteignit. Molière avait contribué à ce résultat ; plus encore sans aucun doute l'*arrêt burlesque* de Boileau, composé avec la collaboration du médecin Bernier, l'ami de Molière, et comme lui disciple de Gassendi. La requête est de Bernier, l'arrêt de Boileau : « La Cour, dit cet arrêt, ordonne au chyle d'aller droit au foie sans passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer et circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine... » Et, chose piquante, cet arrêt burlesque qui au milieu des éclats de rire popularisa la découverte, prévint un arrêt très sérieux, celui-ci, que l'université songeait à obtenir du Parlement « contre ceux qui enseignaient une autre philosophie que celle d'Aristote. »

L'antimoine fut moins heureux.

Il avait contre lui la saignée « la bonne, la sainte, la divine saignée », comme chantait Joachim du Bellay ; la saignée prônée en style lyrique par Guy Patin, que nous voyons saigner, 13 fois en 15 jours, un enfant de sept ans ;

il en saigne un de deux mois, un autre de trois jours. Lui-même se fait saigner sept fois pour un simple rhume ; il cite des confrères plus convaincus encore dont l'un, Mantel, se fait saigner 32 fois pour une fièvre, et l'autre, Cousinot, 64 fois pour un rhumatisme. Il anathématise les tièdes, ceux que n'a pas brûlés cette belle ardeur : « Guy de Labrosse (un médecin !) est mort sans saignée ; le diable, s'écrie-t-il, le saignera en l'autre monde, comme le mérite un fourbe, un athée... » Injurié et damné pour avoir refusé de mourir dans les formes !

Voici d'autres exemples qui montrent à quels abus étranges pouvait mener l'esprit de système :

Un des médecins de Louis XIII, Bouvard, lui fit prendre en un an 215 médecines, 216 lavements et le fit saigner 47 fois !

Dans le *Journal de la santé de Louis XIV*, on lit que le roi a été saigné 38 fois au pied et au bras de 1647 à 1715, qu'il a eu 2,000 médecines purgatives de précaution ou d'urgence et des centaines de clystères.

L'histoire enfin, — peut être la légende, — a enregistré la fameuse plaidoirie de l'avocat Grosley en faveur d'Etiennette Boyau contre Bourgeois, chanoine de Troyes, réclamant de ce dernier le paiement de 2.910 lavements administrés dans l'espace de deux ans ! Calculez, et voyez combien cela fait de lavements par jour ! Pauvre malade et pauvre médecine !

L'antimoine eut contre lui le Parlement, fidèle défenseur des doctrines de la Faculté. Arrêt de 1566 portant interdiction ; arrêt confirmatif de 1615. Alors, pluie de pamphlets ; on était en pleine Fronde, brochures et chansons livrèrent bataille. Il serait trop long d'en citer les titres. Plusieurs

furent imprimées et publiées à Lille, entre autres un petit volume de prétentions modestes, intitulé « éclaircissement touchant l'usage de l'antimoine. » sorti des presses de François Fiévet.

Plus que toutes les dissertations et toutes les luttes de l'École, un fait particulier trancha le débat. Le Roi, alors âgé de 20 ans, tomba malade en 1658 à Mardyck, d'où il fut transporté à Calais. Il s'agissait évidemment de fièvre typhoïde. Une solennelle consultation eut lieu sous la présidence de Mazarin; Guénaut appelé de Paris, conseilla l'antimoine, toute autre médication ayant échoué; Mazarin opina dans son sens, et le Roi fut purgé 22 fois. Il guérit, l'antimoine et Guénaut triomphèrent; et bien entendu le Parlement s'empressa de lever les interdictions antérieures et réhabilita le médicament par arrêt de 1666.

Enfin, la découverte du quinquina vient s'ajouter aux grands faits scientifiques de l'époque. Recueillie en 1640 en Amérique par les Jésuites et rapportée par eux en Europe, cette poudre précieuse ne conquiert, elle aussi, sa popularité, que par la guérison du Roi, atteint, en 1679, d'une fièvre intermittente rebelle.

La circulation, l'émétique, le quinquina, tel est le bagage scientifique de ce siècle au point de vue médical. C'est en somme le réveil, le progrès s'affirmant malgré tout. Pardonnons, Messieurs, les résistances et les luttes désespérées des immobiles. Ces résistances sont de tout temps. Officielles au XVII^e siècle, formulées par l'École et les corporations agissant comme un seul homme et à l'unanimité, elles sont de nos jours individuelles, mais elles n'en existent pas moins. Nous les avons vues dans notre siècle se dresser devant les évidences; nous les rencontrons à cette heure de révolution médico-chirurgicale, formulées par des hommes de haute valeur, et que nous

avons le devoir de croire sincères. Elles n'arrêteront rien. La controverse et la discussion sont des rouages nécessaires dans la grande machine du progrès ; elles activent le mouvement loin de l'enrayer ; elles sont et seront toujours, car le doute et la négation se trouvent au fond de toute nature humaine, la raison et l'expérience seules peuvent en triompher.

Transportons-nous maintenant dans notre Flandre et voyons si l'écho de ces querelles parisiennes éveillait nos pacifiques ancêtres. J'ai dit pacifiques parce que cette épithète vient naturellement à l'esprit quand il s'agit des temps passés ; nos prédécesseurs prennent facilement dans notre imagination l'allure et les mœurs de grands parents, hommes à la démarche grave et réfléchie. Hélas ! il n'en était rien. Des pamphlets manuscrits et imprimés sont arrivés jusqu'à nous pour nous dire ce qu'était en ce temps là la confraternité médicale. L'un d'eux, manuscrit intitulé « Tableau des médecins de la ville de Lille en Flandre, représentés par un dialogue sincère et véritable entre Pasquin et Marforio, composé par un médecin du pays d'Arthois » est un modèle du genre. Pas un des praticiens Lillois n'échappe aux injures ; leurs portraits à la plume sont effrayants ; heureux ceux qui ne sont que pédants, faux savants, intrigants et charlatans ! d'autres sont ivrognes impudiques et paillards ; d'autres rapaces et voleurs. Les chirurgiens et les apothicaires exploitent indignement le public. *Mundus vult decipi, decipiatur !* s'écrie l'auteur du libelle qui du reste prodigue les citations latines empruntées aux traductions d'Hippocrate, à Galien, aux saintes Ecritures et aux poètes. La plupart sont accusés de ce que l'on appellerait aujourd'hui cléricisme ; c'est chez les Repenties, sœurs noires, blanches ou grises qu'ils prennent leurs grades ; leur clientèle s'établit par la propagande des moi-

nes et moines; on les prêche au prône. L'un d'eux surtout, désigné sous le nom de médecin du Padoue et qui paraît être Renuart, auteur d'un traité d'obstétrique commandé par l'Échevinage, devait être possesseur d'une brillante clientèle, car c'est sur lui spécialement que l'on s'acharne. Il y a toute raison de croire que le pamphlétaire n'avait été ni aussi heureux, ni aussi bien protégé, et que la colère a guidé sa plume ; ce sera son excuse.

La liste des médecins distingués de cette époque, dont les noms et les travaux nous sont parvenus, est longue.

Citons d'abord Mathias de Lobel, médecin et botaniste lillois, devenu médecin de Jacques I^{er} ; il mourut à Londres en 1616, laissant des ouvrages de botanique des plus estimés et attachant son nom à une famille végétale, les Lobéliacées ;

Engelbert Lamelin, auteur d'un traité écrit en latin « de Vita longa libri duo, » excellent ouvrage de physiologie générale, s'attachant spécialement à l'hygiène alimentaire, et contenant une bonne étude symptomatique et prophylactique de la peste ;

Pierre Ricart, pharmacien et botaniste, auteur d'une description du Jardin botanique qu'il planta près de Sainte-Catherine, sur les terrains occupés actuellement par la cour du Beau-Bouquet. Il mourut en 1657 ;

Michel Renuart, d'Hellemmes, le médecin de Padoue, célèbre praticien et auteur « du Chemin frayé et infallible aux accouchements, flambeau des sages-femmes (1689). »

J'en passe, et des meilleurs, dont les noms sont conservés dans la *Pharmacopée Lilloise* à laquelle collaborèrent quinze docteurs, licenciés et pharmaciens. Cette Pharmacopée eut

trois éditions successives, en 1640, 1694 et 1772. Elle fut rédigée par l'ordre du Magistrat.

Le mouvement scientifique existait donc en ce temps-là dans notre Flandre et la décentralisation y était peut-être plus active qu'en des temps plus rapprochés de nous.

A ces efforts individuels, venait se joindre l'action continue des pouvoirs publics pour le développement de l'enseignement médical. C'est ce qui nous reste à établir.

La première création de ce genre est celle du *Collège des médecins*, fondé par le magistrat en 1681. Plutôt corporation que corps enseignant, ce collège n'en devait pas moins exercer une action sérieuse sur le maintien de la dignité et du niveau scientifiques professionnels. Personne ne pouvait exercer la médecine sans être agrégé audit collège, et, pour y être agrégé il fallait être licencié ou docteur de la Faculté de Paris, de Montpellier et de Douai, (car, en ce temps-là, la Faculté de médecine faisait partie de l'Université de Douai). Le collège des médecins siégeait à l'hôtel-de-ville. Son bureau se composait de deux échevins-commissaires, du doyen des médecins, de quatre assesseurs et d'un greffier aussi médecin. — C'est lui qui réglait toutes choses ayant trait aux maladies contagieuses, prophylaxie et traitement; qui remplissait en un mot le rôle attribué aujourd'hui au conseil d'hygiène, à la commission des logements insalubres et au service des épidémies. Il devait intervenir aussi pour le règlement des honoraires; mais il est probable qu'il mettait un peu trop de partialité dans ses décisions à cet égard, puisque nous trouvons une ordonnance du Magistrat en date de 1749 fixant, en cas de contestation, à 6 patars par visite la somme exigible; un patar équivalant à 6 centimes $1/2$, le prix de la visite médicale était donc d'environ 7 sous. Les consultations entre plusieurs médecins furent taxées à 48 patars, soit un peu

moins de 3 francs de notre monnaie. Cela paraît très peu, et pourtant c'est un progrès déjà sérieux ; nous avons eu en mains des notes d'honoraires de médecins lillois, de la fin du XVII^e siècle, où les visites sont taxées à 3 patars, 3 sous et demi. Je ne sais si c'était l'âge d'or pour les médecins, mais c'était assurément l'âge d'or pour les malades

A ses côtés fonctionnait une Corporation de l'art de la chirurgie, composée de maîtres sous la présidence d'un doyen. C'est elle qui examinait les apprentis chirurgiens et les garçons barbiers et leur conférait la maîtrise. C'est elle qui diplômait également les accoucheurs et sages-femmes à partir de 1768, enlevant cette prérogative au Collège des médecins, non sans luttes et récriminations, cela se comprend. Car chez nous aussi la bataille était ardente entre médecins et chirurgiens, témoin ce volumineux mémoire présenté au Rewart, mayeur, échevins, conseil et huit hommes de la ville de Lille, par le Collège des médecins, et intitulé : « Réflexions sur la nécessité de la subordination absolue des apothicaires et chirurgiens aux médecins. — Lille, imprimerie Pierre Brovello, 1755. » Inutile de dire que le Collège n'y va pas de main morte, et que les pauvres boutiquiers y sont remis en leur place.

Les médecins en cela ne faisaient du reste que se défendre contre l'immixtion des chirurgiens dans leurs affaires ; c'est ce que prouve l'ordonnance du 11 février 1741, déclarant incompatibles les professions de médecin, chirurgien et apothicaire.

Voilà pour le côté professionnel ; voyons maintenant le côté *enseignement*.

Dans le cours du XVII^e siècle, l'enseignement des sciences médicales paraît n'avoir été fait que par la libre

volonté des docteurs praticiens de la ville. C'est par leurs livres, plus que par leur parole, que les médecins lillois formaient des élèves et propageaient le goût de l'étude. Citons le traité d'hygiène de Lamelin, les traités de botanique de de Lobel et de Ricart, le traité d'accouchement de Renuart, et la pharmacopée lilloise de 1640.

L'enseignement de l'obstétrique devait être, à cette époque, donné par le collège des médecins ; dans tous les cas, le Magistrat le chargea, en 1689, de faire passer à toutes les sages-femmes un examen. On voit dans les comptes de la ville des feuilletes de vin accordées en remerciement aux doyens et assesseurs. Le magistrat paie de plus 32 florins pour l'impression du livre de Renuart.

Il faut arriver au XVIII^e siècle pour voir les cours publics institués à Lille. L'on commença par la botanique qui paraît, du reste, avoir tenu une place importante dans le passé scientifique de notre région, et à laquelle se rattachent les noms de de Lobel, de Ricart, de Cointrel, des Lestibouois et de Desmazières.

C'est Pierre Cointrel qui, en 1758, fut autorisé à professer un cours subventionné par le Magistrat à l'Hôtel de Ville. Le professeur régissait en même temps un jardin installé rue d'Anjou au fond du vieil hôpital des invalides. Ce fut apparemment Lestibouois (Jean-Baptiste) qui lui succéda vers 1761 ; ce fut également lui qui fut chargé, en 1794, de transporter le jardin botanique de la rue Sainte - Catherine dans le parc du jardin des Récollets où il resta jusqu'à la construction du Lycée. Et c'était encore un Lestibouois qui se trouvait à la tête de cet enseignement à l'époque où la Faculté des Sciences fut instituée.

Les leçons de médecine restèrent jusqu'à la Révolution la propriété exclusive des Facultés ; il n'y a donc pas lieu d'en

chercher trace à Lille, c'est Douai qui avait en ce temps-là ce privilège et qui le conserva jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Supprimée alors en tant que Corps officiel, l'Université de Douai avait laissé après elle quelques hommes de bonne volonté qui s'efforcèrent de faire durer l'ancienne institution : c'est ainsi que les médecins Tarenget et Foulon continuèrent gratuitement, jusqu'en 1803, les cours de médecine qu'ils donnaient comme professeurs du temps de l'Université. C'était le chant du cygne. A cette date, tout l'enseignement médical passa à Lille ; ainsi commença ce grand mouvement d'aspiration qui vient de se terminer.

Il n'en était pas de même de la chirurgie. L'édit de 1723 avait ordonné que, provisoirement, on aurait observé en province les statuts du collège de chirurgie de la ville de Versailles. Une déclaration du 24 février 1730 modifia, à l'usage des collèges de chirurgie de province, quelques points de ces règlements. Mais cette déclaration ne fut pas enregistrée au Parlement de Flandre, ni par conséquent rendue obligatoire pour les chirurgiens de Lille. Ce n'est qu'en 1770 que le collège et l'École de chirurgie entrèrent en plein fonctionnement.

Des efforts louables avaient pourtant précédé cette fondation. En 1740, le Magistrat organisait des cours d'anatomie et d'accouchement et les rendait obligatoires pour les apprentis-chirurgiens et sages-femmes.

Mais c'est surtout l'année 1762 qui marque le réveil définitif de l'enseignement des sciences chirurgicales à Lille :

Pierre-Joseph Boucher, médecin associé à l'Académie royale de Chirurgie et correspondant de l'Académie royale des Sciences, commence son cours d'ostéologie et de maladies des os ;

Le sieur Labuissière, maître chirurgien, est pensionné

pour un cours de bandages relatifs aux principales fractures et luxations ;

Le sieur Warocquier fait deux leçons par semaines, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, sur l'art des accouchements. Ce cours fut plus tard (1775) confié à Madame Du Coudray, maîtresse accoucheuse de Paris, pensionnée du Roy. L'inventaire (1) manuscrit des instruments et livres appartenant à ce cours, montre la richesse relative des collections à cette époque.

En 1763 le cours de Boucher s'élargit et devient un cours d'anatomie générale sur le cadavre.

Enfin, en 1770, le Collège et l'Ecole de chirurgie furent entièrement organisés : L'Ecole comprenait alors six professeurs chargés d'enseigner ; le premier professeur, les principes de la chirurgie en général (Physiologie, chirurgie, pathologie, séméiotique, hygiène, thérapeutique) ; le second professeur, les mixtes et les médicaments, matière médico-chirurgicale ; le troisième professeur, les accouchements ; le quatrième, l'anatomie et la pathologie des os ; le cinquième, la structure, fonctions et usages des parties molles ; le sixième, les opérations de chirurgie, cours pratique. On voit que le cadre était complet et qu'il restait peu à faire pour arriver à la perfection.

Le Collège créait des praticiens de deux degrés, les *maîtres, et les chirurgiens par la légère expérience*, ce que nous appellerions aujourd'hui des officiers de santé, pour les petites villes et les campagnes.

Le 25 mai 1773, l'Ecole de chirurgie fut officiellement ouverte, par un cours de principes confié au sieur Arnould,

(1) Cet inventaire fait partie de la collection de M. Quarré-Reybourdon.

maître en chirurgie, La salle des démonstrations était située place aux Bleuets. L'hôpital militaire et les hôpitaux particuliers étaient ouverts aux élèves « pourvu qu'ils se contiennent, dit le règlement, dans les bornes du respect et du devoir. »

La Révolution interrompit les actes du Collège, mais ce fut pour peu de temps, car en ventôse, an V, la municipalité rétablit les cours d'anatomie, de chirurgie et d'accouchement. Il est probable que la vitalité manqua à l'école ainsi ressuscitée, puisqu'en 1803 il n'en restait plus qu'un cours d'accouchement dû au zèle d'un ancien maître chirurgien de notre ville.

C'est alors que le Conseil général émit le vœu de la création à Lille d'une école spéciale de médecine : en attendant, l'autorité municipale ouvrit trois cours gratuits de médecine à l'hospice Saint-Sauveur : cours de clinique médicale, professeur M. Dourlen ; cours de clinique chirurgicale, professeur M. Vanderhaghen ; cours d'opérations, professeur M. Pionnier. J'évoque ici des noms qui ne sont pas oubliés de notre génération ; à ces hommes dévoués revient l'honneur d'avoir été les précurseurs, et d'avoir posé courageusement les premières assises de l'enseignement médical à Lille. Dès lors l'évolution naturelle devait mener cet enseignement où il est arrivé aujourd'hui.

En 1805, un décret impérial institue l'école primaire de médecine. On y formait des officiers de santé. Les grades étaient conférés par le jury médical du département.

En 1813 s'ouvrent à l'Hôpital Militaire des cours spécialement destinés à faire des médecins de troupe. L'esprit de l'époque s'imposa à la médecine comme à toute chose et l'Hôpital militaire resta hôpital d'instruction jusque vers 1852, appelant à lui des professeurs distingués pris dans les

rangs de l'armée et cette troupe bruyante de carabins, terreur des bourgeois de Lille qui n'ont pas encore oublié leurs exploits et leurs hardiesses.

En 1854, l'École préparatoire de médecine et de pharmacie lui succéda, par une transformation presque insensible puisque les plus distingués professeurs de l'École militaire passèrent aux chaires nouvelles. Ici nous sommes en pleine période contemporaine. La Faculté des sciences ouvrait en même temps ses cours, sous le décanat du plus illustre savant de notre époque, du véritable réformateur de la médecine et de la chirurgie : j'ai nommé Pasteur. Le mouvement scientifique lillois était dès lors en pleine marche et ne devait plus s'arrêter. En 1875, l'École de médecine devenait Faculté ; en 1887, Lille voyait venir à elle, les Facultés des Lettres et de Droit, et l'Université du Nord était fondée.

Voilà, Messieurs, notre passé. A vous de juger le présent et d'escompter l'avenir. Ce rapide exposé vous montrera qu'au bon vieux temps, à cette époque où la tradition dominait l'École, où les mœurs imposaient à tous l'amour exagéré de la forme et de l'apparat, il y avait, malgré tout, des germes puissants de libre recherche ; que les efforts individuels suffisaient à assurer le progrès, malgré les oppositions formidables des Corps officiels, malgré ces périodes de pouvoir absolu et de troubles publics où il semble que tout s'arrête et recule. Le temps de Molière lui-même n'a pas échappé à cette loi. Mais c'est le XVIII^e siècle qui commença réellement la réforme et établit l'enseignement médico-chirurgical sur des bases sérieuses. Notre Flandre n'avait pas attendu ce signal pour faire bien.

Interrompu par l'époque révolutionnaire, l'enseignement scientifique reprit, dès le début du siècle, un nouvel essor ;

Lille, dans ce mouvement, a pris, dès la première heure, une position de combat et a bien mérité de la science. Cette ville de guerre a élargi sa ceinture de murailles pour mieux recevoir les institutions nouvelles qui allaient lui venir ; cette ville de manufacturiers et de commerçants s'est imposé de lourds sacrifices pour fournir au développement des Arts, des Sciences et des Lettres, et aujourd'hui elle offre ce spectacle étonnant, de renfermer dans son sein neuf Facultés, neuf groupes d'enseignement supérieur, nés de la volonté de l'État et des municipalités, serviteurs de l'opinion publique, nés aussi de la liberté. Saluons donc cette cité généreuse, dont la devise peut être désormais : Patrie, Industrie, Science. Voilà son véritable blason, quelque soit la forme qu'on lui donne sur nos monuments et nos actes publics, et, ce blason, elle l'a bien gagné.

Quant à nous, Messieurs, pareille noblesse nous oblige. Les grandes découvertes contemporaines, les instruments de travail mis si libéralement entre nos mains, assurent l'avenir médical de notre pays ; si nous faisons peu, ceux que nous aurons formés et encouragés feront mieux. Nous ne nous souvenons plus des formes et des querelles passées que pour en rire avec vous, et comme Sganarelle, notre confrère malgré lui, nous vous disons avec sincérité, sinon avec modestie : « Cela était autrefois ainsi ; mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle. »

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ
PENDANT L'ANNÉE 1887,

Par M. PAUL HALLEZ, Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

Je dois à la bienveillante sympathie de mes confrères, l'honneur de faire le rapport annuel sur les travaux de notre Compagnie. Cette tâche, heureusement pour la Société, malheureusement pour le Secrétaire général, devient chaque année plus laborieuse. C'est que la Société des Sciences de Lille semble avoir adopté, inconsciemment du moins, la fière devise : « Je monterai. » Et elle s'élève progressivement, occupant une place toujours plus honorable parmi les réunions d'hommes dont la grande préoccupation est la recherche de la vérité.

Je craindrais d'alarmer la modestie de mes confrères, en insistant sur cette réflexion, qui s'est présentée naturellement à mon esprit, en parcourant la liste des travaux faits pendant l'année courante, et je commence ma tâche sans préambule.

M. OZENFANT a fait le « *Catalogue de la collection d'objets d'art et de curiosité composant le Musée Jules de Vicq*, et

il a bien voulu en offrir un exemplaire à notre bibliothèque.

M. RENOUARD nous a remis deux brochures dont il est l'auteur. Ce sont :

1^o « *La question des accidents du travail. — Législation française. — Législations étrangères. — Projets de réforme. — Responsabilité des patrons et des ouvriers* »

2^o « *Les habitations ouvrières de Lille.* »

M. FAUCHER a publié, dans la Revue d'hygiène, un travail « *Sur la nécessité d'une réglementation générale de l'industrie des explosifs,* » dont il a donné un exemplaire à la bibliothèque.

Le même auteur a commencé la lecture d'un « *Essai historique sur le service des Poudres et Salpêtres.* » C'est une étude, à laquelle la grande compétence de l'auteur donne une valeur toute particulière. Nous espérons que M. Faucher voudra bien nous communiquer la suite de son travail.

M. FOLET nous a promis une étude sur « *Les Jeux de Linselles.* » Nous sommes d'autant plus impatients d'entendre sa communication, que notre confrère nous a déjà permis d'en entrevoir tout l'intérêt, par une brillante improvisation qu'il nous fit un soir sur ces représentations villageoises des anciens mystères.

Une « *Chanson biographique de Brasseur,* » bienfaiteur de la ville, faite par notre sympathique confrère M. DESROUSSEAUX, a été éditée avec luxe par M. DANIEL et offerte

gracieusement par lui à tous les membres de la Société. A cette brochure est jointe une fort belle photographie de Brasseur, offerte par M. Delphin PÉRIE. C'est un pieux hommage rendu à la mémoire d'un homme de bien, d'un homme de cœur.

Ce n'est pas la seule œuvre qu'ait faite M. Desrousseaux cette année. Il a écrit une importante étude sur les « *Mœurs populaires de la Flandre française,* » qui sauvera de l'oubli bien des vieilles coutumes disparues ou tendant à disparaître.

Nos fêtes, nos amusements, les jeux de l'enfance et de la jeunesse, nos vieilles rondes, nos friandises, et bien d'autres chapitres encore sont successivement passés en revue par M. Desrousseaux, qui n'a rien oublié des des vieilles choses locales, pas même la *vinaiquette*, ce dernier vestige dégradé et aujourd'hui disparu de la chaise à porteurs. Le chansonnier lillois donne la notation d'anciennes chansons et rondes inconnues pour une bonne partie de notre génération, qui a été bercée avec d'autres airs modernes, mais justement populaires et dont je n'ai pas besoin de vous citer l'auteur.

Nous remercions M. Desrousseaux d'avoir bien voulu nous donner lecture de son travail qui a dû exiger bien des recherches laborieuses et qui intéressera vivement toute la population du Nord.

M. QUARRÉ-REYBOURBON a offert aux membres de la Société un « *Essai bibliographique et catalogue de plans et gravures concernant le bombardement de Lille en 1792.* » C'est une brochure éditée avec soin aux frais de l'auteur, et que tous les Lillois liront avec intérêt, parce qu'ils ont gardé religieusement le souvenir du dévouement patriotique de leurs aïeux.

M. Quarré nous a en outre communiqué plusieurs lettres intéressantes de Pascal-François-Joseph Gosselin, qu'il a acquises pour sa riche collection lilloise. Il a profité de cette communication pour donner quelques renseignements sur la vie et les ouvrages de ce savant géographe, né à Lille en 1751, nommé en 1791 membre de l'Académie des Inscriptions, en 1795 membre de l'Institut, et décédé à Paris en 1830.

Sous le titre de « *Documents relatifs à Rubens conservés aux archives du Nord*, » M. FINOT nous a lu un fort intéressant travail, dans lequel il cite de nombreux extraits des Comptes de la Recette générale des Finances des Pays-Bas, relatifs aux sommes payées à Rubens ou à ses héritiers de 1616 à 1643. Il résulte des patientes recherches du savant archiviste du département, que les traitements touchés par le grand peintre d'Anvers étaient bien minimes : ses gages de peintre de l'Hôtel des Archiducs Albert et Isabelle étaient fixés à 500 livres de Flandre de 40 gros la livre, et son traitement de secrétaire du Conseil privé du Roi montait à 992 livres. M. Finot montre en outre que les sommes payées à Rubens pour les voyages et missions diplomatiques qu'il fit et remplit en Hollande, en Espagne et en Angleterre, couvraient à peine ses dépenses et frais de voyages. On ne peut donc pas suspecter son désintéressement, et tout porte à croire que, s'il s'est lancé dans la politique, ce fut moins par ambition, que par désir de voir la paix régner et se consolider en Europe.

M. HENRY nous a offert le quatrième fascicule de ses « *Esquisses morphologiques. — Le nominatif-accusatif pluriel neutre dans les langues Indo-Européennes.* »

Je dois encore citer une intéressante communication sur

« *L'art chrétien au Salon de 1887,* » faite par M. HOUZÉ DE L'AULNOIT, qui a également continué la lecture de son important travail sur le *Livre de Raison de Messire Daniel le Comte* dont fait mention le compte-rendu de l'an dernier.

Dans l'ordre des sciences, les travaux ne sont pas moins nombreux.

M. MAMET nous a parlé « *Sur la loi de Baer* » relative à l'orientation de la rive délaissée et de la rive rongée des fleuves coulant perpendiculairement à l'équateur. Notre confrère a proposé de compléter cette loi de Baer par une autre concernant les fleuves coulant parallèlement à l'équateur. Cette communication de M. Mamet a été suivie d'une intéressante discussion à laquelle ont pris part MM. GOSSELET et PÉROCHE.

M. Alfred RENOARD nous a entretenus de la théorie du rouissage industriel, appliquée aux divers systèmes inventés dans ces dernières années. Pour arriver aux résultats que donne la fermentation dans le rouissage rural, c'est-à-dire la transformation de la pectose en pectine et en acide pectique, l'agent dont on s'est le plus généralement servi est l'eau chaude ou la vapeur d'eau qui seules, d'après M. Frémy, peuvent amener la transformation désirée ; mais l'expérience a démontré qu'il était préférable d'employer ces deux agents à la fois et de compléter l'action de l'eau par celle de la vapeur. — Pour arriver au rouissage industriel parfait, il est nécessaire d'expurger complètement d'air les récipients dans lesquels on opère, car celui-ci, sous l'influence de la température élevée à laquelle il est soumis, détermine une sorte de combustion de l'acide pec-

tique qui colore fortement les fibres. Les divers essais auxquels on s'est livré, dans ces derniers temps, ont en outre permis de constater que la coloration des lins teillés, qu'on avait jusqu'ici essayé d'expliquer d'une façon peu satisfaisante, était le résultat des modifications éprouvées par la chlorophylle, qui vire au jaune ou au bleu suivant que le milieu où elle se trouve est acide ou basique. La couleur bleue des lins rouis à l'eau stagnante est alors due à l'action sur la chlorophylle de l'acidité de l'eau. Pour les lins rouis à l'eau courante, le milieu acide n'existe plus, car l'eau se renouvelle sans cesse, et la présence du bicarbonate de chaux, que l'eau contient presque toujours, explique le virage au jaune. Ces couleurs sont plus tard très souvent modifiées par la lumière solaire, qui les altère plus ou moins suivant la saison pendant laquelle le lin est soumis à la dessiccation en plein air.

M. PÉROCHE nous a donné communication d'un travail qui a été publié dans nos Mémoires sur la « *Détermination pratique de la richesse saccharine de la betterave.* »

Notre confrère a en outre fait don à la bibliothèque d'une brochure dont il est l'auteur, et qui a pour titre : « *Les végétations fossiles dans leurs rapports avec les révolutions polaires et avec les influences thermiques de la précession des équinoxes.* »

Comme les années précédentes, M. DAMIEN nous a donné le résumé des « *Observations météorologiques faites à Lille, pendant l'année 1886.* »

M. Théodore BARROIS a publié, dans nos Mémoires, une note « *Sur un nouvel Acarien parasite des Orchesties.* » Il a en outre offert pour la bibliothèque de la Société les

deux brochures suivantes qu'il a publiées dans le courant de cette année : « 1^o *Note sur quelques points de la Morphologie des Orchesties, suivie d'une Liste succincte des Amphipodes du Boulonnais*; « 2^o *Note sur le Palæmonetes varians, suivie de quelques considérations sur la distribution géographique de ce crustacé.* »

Enfin, le Secrétaire-Général a résumé ses recherches sur « l'*Organogénie des Nématodes* », sur « l'*Anatomie de l'Atractis dactylura* » et sur « l'*Embryogénie des Dendrocales d'eau douce.* » Ces deux derniers travaux, accompagnés de planches, ont été publiés dans les Mémoires de la Société.

Tel est le relevé succinct des travaux faits par les membres de notre compagnie pendant l'année courante.

Plusieurs de nos confrères ont été l'objet de distinctions honorifiques, justifiées par la grande notoriété de leurs travaux. Quoiqu'il en doive coûter à leur modestie, j'ai le devoir, bien doux d'ailleurs, de citer leurs noms. Ils se consoleront en songeant que leurs lauriers sont autant de nouveaux titres dont la Société se fait gloire.

M. Souillart a obtenu, à l'Académie des Sciences le prix Damoiseau, pour ses travaux sur les *Satellites de Jupiter*, travaux qui ont exigé de longues années de recherches.

La Société des Sciences de Lille a voulu faire de son mieux pour montrer combien elle était heureuse de cette distinction, si bien méritée par le savant et modeste profes-

seur de la Faculté des Sciences : à l'unanimité, elle l'a proclamé vice-président.

C'est guidée par un même sentiment, qu'elle a donné la présidence à M. Dehaisnes, qui vient d'obtenir le Prix Gobert, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour son œuvre magistrale sur : *l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, avant le XV^e siècle.*

M. Charles Barrois, comme membre de la mission chargée d'étudier les tremblements de terre de l'Andalousie, a reçu le prix Vaillant de l'Académie des Sciences.

M. Houzé de l'Aulnoit a été nommé commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

M. Goguel a reçu les palmes d'officier d'académie.

Enfin, le gouvernement espagnol a remis à M. Finot les insignes de l'ordre de Charles III.



Lille, Messieurs, au XVII^e et au XVIII^e siècle, a donné naissance a bon nombre de graveurs qui ont conquis dans le monde des arts une juste célébrité. Parmi les plus renommés, je citerai Baptiste Monnoyer, de Longueil, Masquelier l'aîné, Remi Delvaux, Helmann, Liénard, Masquelier le jeune, ces derniers sortis de l'Académie des Arts, fondée par le Magistrat de Lille. Mais ceux de ces artistes qui ont atteint le premier rang, sont les frères Vaillant: Wallerand, le premier flamand qui ait gravé à la manière noire, Bernard, André et Jean.

Un descendant des Vaillant, artiste lui-même, a réussi à

réunir, après plus de trente ans de recherches en France et à l'étranger, la collection la plus complète qui existe de l'œuvre des Vaillant. Les musées de Paris, d'Amsterdam, de Berlin, de Vienne et de Londres ne peuvent pas rivaliser avec sa collection ; beaucoup de pièces ne sont connues que par l'exemplaire qui s'y trouve et la plupart des épreuves, changées dix fois s'il le fallait, sont de tout premier tirage. L'existence de cette remarquable collection nous ayant été signalée, nous avons ouvert des pourparlers pour en négocier l'acquisition et ces négociations ont été couronnées d'un plein succès.

Propriétaire de l'œuvre des Vaillant, la Société, qui a fondé déjà le Musée des Dessins en abandonnant à la ville de Lille la collection Wicar, qui a fondé en outre les musées d'archéologie, des médailles, d'ethnographie, d'histoire naturelle, les musées industriel et technologique, la Société, dis-je, n'a pas voulu perdre l'occasion unique, qui lui était offerte de fonder et de doter un nouveau musée. Elle a donné à la ville de Lille la collection Vaillant, comme premier fond pour la création d'un musée des graveurs lillois ; ce musée sera non seulement pour les étrangers, mais aussi pour nous, habitants de Lille, une véritable révélation.

Il ne me reste plus, Messieurs, pour terminer mon rapport, qu'à faire le relevé des mutations survenues en 1887 dans le personnel de la Société.

Nous avons eu la douleur de perdre six de nos membres correspondants : M. Cornet, ingénieur des mines à Mons, géologue de grande valeur ; M. Hyacinthe Corne, sénateur, qui, depuis 1829, faisait partie de notre Société ; M. Del-

planque, conservateur au musée de Douai, qui s'est fait un nom par ses travaux de tératologie ; M. Savoye, chimiste et géologue, ancien lauréat de la Société, et en qui plusieurs d'entre nous ont perdu un ami sincère et dévoué ; M. Bergmann, ancien professeur de faculté, décédé à Strasbourg ; M. Cousin, graveur à Paris.

J'ai le triste devoir de citer encore ici deux noms : Colas et Terquem. Ils sont trop connus pour que j'ose rappeler leur vie, toute de labeur, leurs œuvres si justement estimées. Tous deux ont présidé nos séances. Vous vous rappelez, Messieurs, les avoir entendu ici même, il n'y a pas longtemps. L'un parlant avec émotion de l'art qu'il aimait tant, l'autre nous entretenant de ses savantes recherches sur l'histoire des sciences, auxquelles il consacrait son temps, depuis que la maladie ne lui permettait plus de travailler régulièrement dans son laboratoire. En Colas, en Terquem, la Société n'a pas seulement perdu deux membres qui lui faisaient honneur, elle a perdu aussi deux confrères des plus sympathiques, des plus regrettés.

MM. Garreau et Lavainne, membres titulaires, ont obtenu l'honorariat auquel ils avaient droit. M. Giard, nommé récemment professeur à l'Ecole normale supérieure, a donné sa démission de membre résidant, mais il continue à appartenir à notre Société en qualité de membre correspondant.

M. Hector Lemaire, sculpteur à Paris, qui a bien voulu accepter de faire partie du jury d'examen pour la collation de la pension Wicar, a été nommé membre correspondant.

Les membres titulaires nouveaux, qui sont venus occuper les places vacantes, nous étaient tout naturellement dési-

gnés et par leurs travaux, et par les hautes situations qu'ils occupent : c'est d'abord M. Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dont les connaissances spéciales nous rendront de précieux services ; c'est ensuite M. Moy, le savant et aimé doyen de la Faculté des Lettres de Lille, le conférencier si justement applaudi par le public lettré de notre ville ; c'est enfin M. Henry, également professeur à la Faculté des Lettres, un rentrant pour nous, qui fit pendant plusieurs années, et avec tant de compétence, ce même rapport que j'ai l'honneur de faire en ce moment, et qu'il trouverait bien pâle s'il n'avait la bienveillante indulgence qui caractérise les esprits supérieurs.

Voilà nos recrues.

MESSIEURS,

Je vous disais en commençant que la Société des Sciences de Lille suivait une marche ascensionnelle continue. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'avant peu le tracé graphique de son développement fera un brusque saut. C'est qu'un évènement important, qui datera dans l'histoire de l'évolution intellectuelle de la contrée, s'est produit cette année dans notre cité. Je suis doublement heureux et comme universitaire et comme lillois de le rappeler ici : je veux parler, vous l'avez compris, de la récente création à Lille d'un grand centre d'enseignement supérieur. Grâce à ce heureux évènement, notre Société prendra, je n'en doute pas, un nouvel essor, et elle regrettera certainement de n'être pas plus largement ouverte, afin de pouvoir recevoir tous les hommes éminents qui sont aujourd'hui nos concitoyens.

RAPPORT
SUR LES
FONDACTIONS KUILMANN ET PINGRENON
ET SUR LES
CONCOURS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Par M. CHARLES BARROIS.

MESSIEURS,

Une voix plus autorisée que la mienne, vous rendait compte, l'an dernier, du résultat de nos concours, avec un charme que vous n'avez pu oublier. Si ce souvenir me donne des droits particuliers à votre indulgence, le souvenir des bienfaiteurs de la Société, si populaire parmi vous, et que je suis tenu d'évoquer ici devant vous, m'attirera, je l'espère, le privilège de votre bienveillance. D'ailleurs, rappeler les travaux importants exécutés à Lille pendant l'année, dans les Sciences, les Lettres et les Arts, n'est-ce pas un moyen toujours sûr d'éveiller les sympathies lilloises ?

FONDATION KUHLMANN.

La Société des Sciences consacre chaque année plusieurs soirées à discuter les productions et les œuvres nouvelles,

étant très empressée d'aller au-devant de ceux de nos concitoyens, qui ont apporté leur pierre à l'édifice de la Science moderne. Notre plus grande récompense, le prix Kuhlmann, est réservé, conformément aux intentions du testateur, en faveur de découvertes et de travaux concernant l'avancement des Sciences ou leur application dans le département du Nord. Jamais peut-être la Société n'est entrée plus pleinement dans l'esprit de la fondation, qu'en attribuant cette fois sa principale médaille, au mémoire remarquable paru cette année, sur le *Bassin houiller du Nord de la France*.

Chacun sait que le charbon se trouve dans le Nord, dans une sorte de profonde vallée souterraine, large de 12 kil., longue de 45 kil., de la Belgique au Pas-de-Calais, et longtemps cachée à nos pères par un recouvrement superficiel de morts-terrains, épais de 50 à 200 mètres.

Ces morts-terrains ont constitué la grosse difficulté des premières recherches. D'autres surprises attendaient toutefois les ingénieurs au fond de la mine, et c'est avec celles-ci que nous trouvons M. Olry aux prises. Notre vallée au charbon, présente des anomalies dans sa structure générale, les terrains anciens qui encaissent le terrain houiller au nord et au sud sont dissemblables ; la nature des charbons appartenant aux veines les plus septentrionales et les plus méridionales est différente : le bassin est complètement dissymétrique par rapport à son axe. Tous ces problèmes ont été traités à fond, et tous les faits observés sont reportés de plus, sur un atlas sans précédent.

L'éminent auteur de la description du bassin houiller de Valenciennes, a su produire une œuvre, qui restera un modèle du genre.

Nous ne pouvons ici le suivre à travers les concessions, les veines de houille, les fosses et les sondages : notons

seulement, pour rester dans les généralités, qu'un résultat immédiat de l'étude approfondie des diverses concessions est de pouvoir les comparer entre elles, et par suite de permettre le raccordement des veines exploitées, la direction des recherches futures, et l'estimation de la recherche minérale du bassin.

Quand n'aurons-nous plus de charbon dans le Nord ? Admettant avec l'auteur que les procédés actuels de l'art des mines permettent d'exploiter au-dessous des morts-terrains, une planche de 800 m. de hauteur verticale, on trouve qu'il reste encore à prendre pour plus de 2 milliards 600 millions de tonnes, qui fourniraient à la production de 260 années, si l'extraction annuelle venait à être triplée, c'est-à-dire être portée à dix millions de tonnes dans le département du Nord.

Ce calcul bien que présentant un caractère hypothétique, n'en est pas moins rassurant pour l'avenir des mines et de l'industrie dans notre département.

La Société des Sciences en décernant sa plus haute récompense, la grande médaille d'or, de la fondation Kuhlmann, à M. OLRV, Ingénieur en chef des mines, actuellement Directeur de l'École des mines de St-Etienne, a voulu lui montrer le prix que ses anciens confrères de Lille, ont attaché à son œuvre, œuvre glorieuse pour la science française, et qui touche de si près l'avenir des Flandres.

Si du fond de nos mines, et sans quitter le Nord, nous nous élevons au sommet de nos collines flamandes, nous verrons se dérouler, à nos pieds, la plaine maritime des Flandres, où pendant 20 ans M. Debray a travaillé et cherché sans relâche, soutenu par le seul amour de la science.

Le pays situé entre Calais, Watten et la frontière belge, est particulièrement remarquable par les prodigieux change-

ments d'aspect qu'il a successivement présentés depuis l'époque historique. Là, en effet, où nous voyons s'élever aujourd'hui de nombreux villages et de riches cités, la mer s'est avancée plusieurs fois en conquérante, apportant la dévastation et la ruine au milieu des campements de nos ancêtres.

En voici les preuves : sous les sables marins qui constituent le sol de la plaine flamande, à un niveau encore en certains points inférieur à celui de la mer, on rencontre un sol tourbeux d'origine continentale ; sous cette tourbe, se trouvent à nouveau des sables apportés par la mer.

De ce fait général, rigoureusement observé, on est en droit de conclure qu'avant l'époque de la pierre polie, la plaine maritime se trouvait sous les eaux de la mer. Le retrait des eaux à cette époque détermina l'établissement des tourbières : la tourbe s'accumula à l'époque gauloise, et c'est sur ce sol marécageux que vécurent les Gaulois et les Gallo-Romains, dont M. Debray a retrouvé les poteries et les monnaies. Pendant la domination romaine, mais pas avant le règne de Gallien, la mer rompt ses barrières, et le pays, villes et villages, est de nouveau submergé. Depuis lors, les sables apportés par les marées, aidés par le travail de l'homme, ont comblé lentement cet estuaire, en lui donnant la disposition que nous lui connaissons.

Quand et comment la mer a-t-elle envahi la plaine maritime, jusqu'où s'est-elle avancée, quelles sont les causes de ces invasions et de ces retraits successifs, telles sont les questions, aussi importantes pour l'habitant qu'intéressantes pour l'historien, sur lesquelles le travail que nous analysons jette la plus vive lumière.

Ce travail fournit également des renseignements tout

nouveaux sur la faune et la flore de la plaine maritime aux époques anciennes..

M. Debray n'est d'ailleurs pas un inconnu pour la Société, puisque le mérite de ses premières recherches nous les faisait récompenser d'une médaille d'or en 1872. Depuis lors il est resté le même chercheur, patient, infatigable, n'abandonnant rien au hasard, n'affirmant rien sans preuve, s'inspirant toujours de la vraie méthode scientifique. C'est un de ces sçavants qui, s'ils travaillent pour eux, travaillent avant tout pour les autres ; il l'a prouvé en dotant notre musée d'histoire naturelle d'une partie de ses importantes collections, contribuant ainsi à la richesse de notre cité.

En raison de l'importance des recherches de M. Henri DEBRAY, la Société des Sciences lui décerne un prix Kuhlmann de quinze cents francs.

FONDATION PINGRENON.

La Société a reçu de M. le D^r Bécour :

1^o Un rapport à M. le Préfet du Nord sur l'inspection des enfants du 1^{er} âge dans la 5^e circonscription de Lille ;

2^o Une brochure extraite du *Bulletin Médical du Nord*, intitulée : *La Protection de l'enfance* ;

3^o Un rapport à M. le Maire de Lille sur la fièvre typhoïde qui a régné à Fives, en 1887 ;

4^o Un rapport sur les travaux de la Commission des logements insalubres pendant les années 1884-1885 et 1886.

De l'examen auquel s'est livrée la Commission, il résulte que les travaux présentés par M. Bécour offrent pour l'hygiéniste un assez grand intérêt, qu'il s'y rencontre un bon nombre de documents utiles à conserver, et dont la reunion peut éviter des recherches au travailleur, qui devrait les consulter dans des recueils différents.

Toutefois ils n'offrent point cette originalité de travail, cette personnalité de recherches, qui légitimeraient l'attribution à leur profit de la totalité du prix Pingrenon.

La Commission a pensé cependant que les efforts et les excellentes intentions de l'auteur, ainsi que les services rendus par lui à l'hygiène de la ville de Lille, comme inspecteur des enfants du 1^{er} âge, comme secrétaire rapporteur de la Commission des logements insalubres, aussi bien que comme écrivain vulgarisateur, méritaient une récompense.

La Société accorde en conséquence à M. le D^r BÉCOUR, sur la fondation Pingrenon, une somme de deux cent cinquante francs à titre d'encouragement pour ses travaux d'hygiène relatifs à la ville de Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

Belles-Lettres
—
Poésie.

La Société a reçu quatre travaux manuscrits pour le concours de poésie :

- 1^o *Rimes bleues* ;
- 2^o *L'Éventail* ;
- 3^o *En Chine* ;
- 4^o *Élégie sur la mort de mes enfants.*

Aucune œuvre éditée n'a été soumise à l'appréciation de la Société, elle ne peut que le regretter.

Le principal envoi qui contient la matière d'un livre, est le recueil intitulé : *Rimes bleues*.

Laissons la parole au poète :

LYRISME.

Ne vous riez pas du poète,
C'est l'homme d'amour et de pleurs,
Ramassez tout ce qu'il émiette
C'est son âme qu'il jette aux cœurs.

Il comprend tous les dialectes
Des bois, des brises, des ruisseaux,
C'est lui qui cause aux gais insectes,
A lui que parlent les oiseaux.

Il est le muezzin austère,
Il est le sage chez les fous,
Criant chaque jour à la terre :
Aimez-vous, sans cesse, aimez-vous

Aimez, aimez, jamais d'envie,
Marchez tous la main dans la main.
Il fait si mauvais dans la vie,
Il fait si noir dans le chemin !

Tant qu'on aura des espérances
Des ris, des rêves et des pleurs,
Tant que l'homme aura des souffrances,
Tant que la terre aura des fleurs,

Tant qu'avril aura des fauvettes,
Tant que l'homme aura des amours,
Notre monde aura des poètes,
Les poètes seront toujours !

Écoutons-le dans un autre genre :

ÉLÉGIE.

Oh ! comme je voudrais pouvoir mouiller ton aile,
Pouvoir de mes deux mains te la saisir, o temps !
Ne t'enfuis pas ainsi la jeunesse est si belle
Attends, attends.

Tu nous emportes tout, nos rires et nos songes,
Je soupire déjà, déjà je me souviens,
Oh ! rends-moi le berceau, l'enfance, ses mensonges
Reviens, reviens.

Pourquoi venir si vite éteindre nos chimères ?
Pourquoi sécher sitôt les lis que nous coupons ?
Pourquoi, dis, à vingt ans n'avons-nous plus nos mères
Réponds, réponds ?

Où, réponds, que fais-tu de ce qui des cœurs, tombe ?
Nos rêves, nos espoirs, nos amours, nos bonheurs,
Ne repoussent-ils pas au printemps sur la tombe
En fleurs, en fleurs !

L'auteur révèle dans son œuvre, un vrai tempérament de poète ; il a de la flamme, du jet, une incontestable originalité ; mais en revanche sa versification laisse parfois à désirer.

La Société voulant encourager le talent de M. A. CAPON, lu décerne une médaille de vermeil.

L'Eventail est une apologie de l'instrument particulier au beau sexe occidental et commun aux deux sexes dans l'Extrême-Orient ; il comprend quelques centaines de vers généralement assez bien tournés, mais où l'invention et l'originalité manquent.

La pièce intitulée : *en Chine*, est une composition de vingt-huit strophes de cinq vers chacune dans lesquels on trouve de jolis passages, des formules piquantes, mais aussi des défaillances.

La Société décerne aux auteurs de *l'Eventail* et *en Chine* une médaille de bronze.

Histoire. La Société a reçu de M. Auguste Demeunynck, deux remarquables généalogies des familles De Meunynck et Cabillaux ; elle a regretté de ne pouvoir les admettre à concourir, son règlement ne lui permettant de récompenser, dans la section historique, que les travaux traitant exclusivement de faits antérieurs à 1790.

Beaux-Arts. La Société a eu à ouvrir cette année deux concours pour la collation des bourses fondées par le chevalier Wicar en faveur d'artistes lillois à envoyer à Rome.
Œuvre pie Wicar.

Pour la première bourse à attribuer à un peintre, un seul candidat, M. Maurice Ramart, s'est présenté.

Les épreuves ont été les suivantes :

- 1° Dessin d'après l'antique : *l'Idole de Phidias* ;
- 2° Tête d'expression peinte : *l'Attention* ;
- 3° Figure peinte sur une toile de 0,25 ;
- 4° Esquisse peinte sur un sujet donné : *Adam et Eve retrouvant le corps d'Abel*.

La plupart des épreuves subies par M. RAMART ont été jugées bonnes et les autres satisfaisantes, et la bourse Wicar de peinture lui a été conférée.

Le deuxième concours s'appliquait à la sculpture.

Deux candidats se sont présentés, ce sont MM. Georges Pelgrim et Camille Debert.

Ils ont eu à subir les épreuves suivantes :

- 1^o Dessin d'après l'antique : *l'Idole de Phidias* ;
- 2^o Tête d'expression modelée.
- 3^o Figure modelée d'après nature ;
- 4^o Esquisse modelée sur un sujet donné : *Hector partant pour le combat fait ses adieux à Andromaque et à son jeune enfant.*

Le nombre de points obtenus dans l'ensemble des matières a été de 172 par M. Camille Debert et de 201 par M. Georges Pelgrim.

M. PELGRIM a d'ailleurs obtenu trois médailles aux écoles académiques de Lille, cinq mentions et quatre médailles à l'école des Beaux-Arts de Paris ; la bourse Wicar de sculpture lui a été conférée.

La Commission a regretté de n'avoir à disposer que d'une seule pension, M. Debert s'étant distingué par de brillantes qualités en composition, qui font bien augurer de l'avenir.

Architecture.

La Société a reçu un projet d'École des Beaux-Arts comprenant les services des Ecoles académiques et du Conservatoire de Musique.

Cette construction serait élevée place Sébastopol, avec façade principale front à la rue Solférino.

Le projet se compose de cinq feuilles de dessin : plan du rez-de-chaussée, plan du 1^{er} et du 2^e étages, une façade et une coupe ; il a été joint à cet envoi un mémoire descriptif et un devis estimatif.

L'examen de ce travail nous montre que l'auteur ne connaît qu'imparfaitement les nécessités des divers services, aussi ses distributions de la salle du cours de sculpture et de la grande salle de réunion laissent à désirer. De plus, plusieurs coupes manquent à ce projet, de sorte qu'il ne pourrait servir que de point de départ à une étude définitive.

Ces restrictions faites, nous devons dire que la façade principale est excellente sous le rapport du goût, qu'elle présente une proportion très harmonieuse, tout en conservant dans son ensemble un caractère de simplicité : l'auteur a su éviter l'écueil des surcharges inutiles d'ornements qui nuisent le plus souvent à l'effet général.

Aussi, la Société décerne-t-elle à M. Léonce HAINÉZ, auteur du projet d'une Ecole des Beaux-Arts à Lille, une médaille de vermeil.

Grand Prix
de Rome.

Nous avons maintenant à vous parler de deux jeunes artistes du pays, tous deux lauréats, cette année, du grand prix de Rome.

M. Edgard Boutry, pensionnaire de la ville de Lille à l'École des Beaux-Arts de Paris, ancien élève de nos Ecoles académiques et de notre sympathique collègue M. Darcq, a obtenu le premier grand prix de Rome dans la section de sculpture.

Le sujet à traiter était : *Œdipe retrouvant ses filles*. Œdipe, aveugle, assis au pied d'un arbre, cherche de ses mains tremblantes ses deux filles. Antigone se jette dans les bras de son père, Ismène est à genoux devant le vieillard. L'impression qu'éprouve Œdipe de ce retour inespéré, la joie qu'éprouvent les jeunes filles d'embrasser leur père, sont parfaitement rendus et l'artiste a su concentrer tout l'intérêt sur cette scène attendrissante. Thésée qui a délivré Antigone et Ismène les laisse tout à leur joie, et cependant Ismène, même dans ce moment, ne saurait oublier son sauveur et elle lui tend la main dans un geste plein de grâce.

L'anatomie des personnages, le modelé des figures, l'ensemble de l'œuvre de M. Boutry dénotent un artiste qui fera grand honneur à notre Cité.

M. Gustave Charpentier, ancien élève de notre Conservatoire, pensionnaire de la Ville de Tourcoing au Conservatoire de Paris, a lui aussi, obtenu un premier grand prix de Rome.

La cantate intitulée *Didon*, est une œuvre musicale écrite dans une note très moderne ; elle a obtenu un véritable succès à Paris, où elle a été exécutée dans la séance solennelle de l'Institut. Tourcoing tout récemment en a eu la primeur en province.

Les récitatifs sont excellents, le duo de Didon et d'Enée est très heureux, l'apparition d'Anchise qui vient arracher Enée aux séductions de Didon est saisissante, le trio final est une page remarquable.

Rien n'est banal dans l'œuvre de M. Charpentier, il est bien lui-même et nous pouvons dire de sa cantate qu'elle nous présage un maître.

La Société décerne à MM. Edgard BOUTRY et Gustave CHARPENTIER une grande médaille d'or.

Je ferme ici, Messieurs, ce compte-rendu déjà bien long. Je me suis efforcé de vous présenter le plus succinctement possible, tout ce qui dans les rapports de nos confrères, pouvait mettre en relief le mérite et le travail ; heureux en terminant, si j'ai pu grossir, du tribut de votre admiration et de vos encouragements, les prix que la Société décerne à ses lauréats.

RAPPORT
SUR LES
FONDATIONS VIOLETTE ET PARNOT
ET SUR LE
CONCOURS DES CHAUFFEURS

par M. E. CORNUT.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Chaque année, la Société remet au locataire le plus méritant des maisons de la Compagnie immobilière de Lille, père d'une nombreuse famille, sage et honnête ouvrier, une prime de cent vingt-cinq francs pour l'aider au paiement partiel de l'immeuble qu'il occupe et qu'il a déjà acquis en forte proportion.

Le lauréat est :

Alf. FIOLET, mécanicien au Chemin de fer du Nord, marié, père de deux enfants.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

Aucun candidat ne réunissant les conditions exigées par le programme des concours, la prime Parnot n'est point décernée cette année. Le montant en sera capitalisé et augmentera la dotation annuelle.

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

Le cours des chauffeurs est de plus en plus fréquenté, c'est ainsi que cette année la moyenne des auditeurs a été de 80. Ce résultat met bien en évidence l'utilité d'une telle création et il est dû entièrement au zèle et au dévouement de l'excellent professeur du cours, M. Lefèvre.

17 candidats se sont présentés aux examens (1) pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 11 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de plus de 15 points, 20 étant le maximum.

42 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité de chauffeur, 25 ont été admis, 17 ont été écartés, la moyenne des points obtenus par chacun d'eux étant inférieure à 14, nombre minimum fixé pour l'admission.

Voici les noms des lauréats :

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1^o Crépinion DEROME, né le 1^{er} juin 1868, à Bouvignies, employé chez MM. Lanvin-Schraen, équipements militaires, à Fives-Lille.

2^o Henri TULLIFER, né le 22 novembre 1859, à Neuville-Saint-Remy, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Dépôt de Fives).

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, membre de la Société des Sciences de Lille; Rochart, constructeur; Soubeiran, ingénieur des mines; Bère, ingénieur des Tabacs; Beaudet, ingénieur principal de l'usine de la Compagnie de Fives-Lille; Lefèvre, garde-mines, professeur du cours.

3° Jean ENGSTER, né le 20 avril 1866, à Lille, employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Fives-Lille.

4° Maxime TAUPIN, né le 17 janvier 1845, à Billy-sur-Aisne, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).

5° Alphonse CAPIAUX, né le 14 décembre 1867, à Wallers, employé à l'Usine de la Compagnie de Fives-Lille.

6° Jean-Baptiste DROUART, né le 15 juin 1863, à Braux (Ardenes), artilleur détaché à l'arsenal des Postes, à Lille.

7° Achille GARIN, né le 14 juillet 1863, à Raismes, artilleur détaché à l'arsenal des Postes, à Lille.

8° Victor DESBUISSONS, né le 2 août 1864, à Noyelles-lez-Seclin, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).

9° Gustave HOCHART, né le 14 juillet 1856, à Lille, employé à l'Usine de la Compagnie de Fives-Lille.

10° Henri BEHAGUE, né le 8 février 1856, à Pérenchies, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Dépôt de Fives).

11° Henri DEHERRYPON, né le 10 mai 1854, à Dunkerque, employé chez M. Faure, fabricant de céruse, à Lille.

Certificat de Capacité de Chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1° Jules FRADET, né le 2 juillet 1864, à Lunery (Cher), sapeur du génie, en subsistance au 1^{er} bataillon d'artillerie de forteresse, à Lille.

2° Adolphe ENGSTER, né le 30 novembre 1867, à Lille, employé chez MM. Ed. Van de Weghe et Cie, filateurs, à Fives-Lille.

3° Victor LAMPIN, né le 5 janvier 1864, à Douai, employé chez M. Ed. Boyer, constructeur, à Lille.

4° Oscar DELONQUE, né le 12 mai 1870, à Fives-Lille, employé chez M. Mouquet, serrurier, à Lille.

5° Eugène CROIX, né le 14 février 1870, à Reims (Marne), employé à l'Usine de la Compagnie de Fives-Lille.

6° Edouard VLEMINCKX, né le 19 novembre 1868, à Lille, employé chez M. Dupuis, plombier, à Lille.

7° Gaston SPECHT, né le 23 février 1867, à Saint-Omer (P. de C), employé chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.

8° Jules MARANS, né le 15 mars 1864, à La Madeleine-lez-Lille, employé à la Compagnie pour la fabrication de compteurs à gaz, à Lille.

9° Désiré FLEURQUIN, né le 18 septembre 1856, à Velaines (Belgique), employé chez MM. De Naeyer et Cie, constructeurs, à Saint-Maurice-Lille.

10° Charles FLORENT, né le 28 octobre 1870, à Lesquin, employé à l'Usine de la Compagnie de Fives-Lille.

11° Louis COUTURIER, né le 5 octobre 1861, à Bailleul, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Dépôt de Fives).

12° Achille CRINQUETTE, né le 14 mars 1867, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).

13° Emile DEBRUYNE, né le 11 mars 1868, à Lille, employé chez M. Kips-Morival, mécanicien, à Lille.

14° Edouard DELFOSSE, né le 30 septembre 1859, à Annappes, employé chez MM. Locoge et Rochart, constructeurs, à Lille.

15° Camille DRONSART, né le 1^{er} octobre 1863, à Tournai (Belgique) employé chez M. J.-B. Rabette, fumiste, à Lille.

16° Alphonse WARIN, né le 4 décembre 1838, à Lille, employé à l'Usine de la Compagnie de Fives-Lille.

17° Robert HUET, né le 25 mars 1871, à Lille, employé chez MM. Pesez, frères, foreurs, à Lille.

18° Léon JACQUART, né le 30 novembre 1857, à Fives-Lille, employé chez M. Victor St-Léger, filateur, à La Madeleine-lez-Lille

19° Désiré CABY, né le 27 janvier 1862, à St-Maurice-Lille, employé chez MM. De Naeyer, constructeurs, à St-Maurice-Lille.

20° Louis DEBYTER, né le 19 avril 1870, à Marcq-en-Barœul, employé chez M. P. Morival, fabricant de bascules, à La Madeleine-lez-Lille.

21° Oscar DEWEZ, né le 2 mars 1855, à Flines-lez-Raches, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).

22° Edouard MASCART, né le 18 novembre 1869, à Fives-Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord (Ateliers d'Hellemmes).

23° Louis FLORQUIN, né le 12 décembre 1852, à Lille, employé chez MM. Wiseux, Pontéville et Cie, tissage, à Fives-Lille.

24° Joseph BRACKE, né le 17 mars 1858, à Gand (Belgique), employé chez M. Ed. Boyer, constructeur, à Lille.

25° Augustin CARENA, né le 6 février 1867, à Lens (P. de C.), employé chez MM. Mathelin et Garnier, constructeurs, à Lille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société décerne aux élèves de l'école municipale des chauffeurs classés les cinq premiers à la suite du concours, les récompenses suivantes :

Crépinien DEROME, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

Henri TULLIFER, une médaille d'argent.

Jean ENGSTER, une médaille d'argent.

Maxime TAUPIN, une médaille de bronze.

Alphonse CAPIAUX, une médaille de bronze.

RAPPORT

SUR LE

PRIX DE VERTU

ET SUR LES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE

(FONDATIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ)

par M. Ed. VAN HENDE.

Pour ne pas abuser du temps d'une si nombreuse assemblée, le préambule du rapport sur les serviteurs de l'industrie et de la famille, se réduit d'ordinaire à quelques mots. Les demandes de récompenses adressées à la Société se hasent sur d'assez justes éloges, pour justifier le choix de la Commission et l'empressement d'un auditoire sympathique.

Mais la Société veut acquitter aujourd'hui une dette de reconnaissance envers les généreux donateurs qui viennent participer à son œuvre moralisatrice et appellent, par leur exemple, d'honorables imitateurs.

Elle se plaît à proclamer le nom des personnes qui, cette année encore, lui procurent le moyen d'étendre son action : M^{me} JULES DE VICQ DE MONTDHIVER par la fondation d'une médaille à perpétuité, MM. DUVILLIER-MOTTE ET FILS, à Tour-

coing, et la famille du regretté M. REQUILLART-SCRÉPEL, à Roubaix, par des fondations temporaires.

Fidèle à sa devise et au programme qu'elle s'est tracé dès son origine (1802), la Société se préoccupe sans cesse de l'utilité et de l'agrément de l'importante population de son ressort.

Les premières ressources fournies par la participation des fondateurs de médailles, ont d'abord été affectées à la création de médailles avec primes accordées aux chauffeurs lauréats des concours. Cette innovation a déjà produit une louable émulation.

Cette année, la Société s'est engagée au versement annuel d'une subvention destinée au paiement d'une importante collection qui sert de base à la formation d'un musée des graveurs lillois, dont le public entrera en jouissance dès l'ouverture du Palais des Beaux-Arts, actuellement en construction.

PRIX DE VERTU.

Enfin, pour répondre à un vœu souvent exprimé, la Société, prête à toutes les initiatives que lui permettront ses ressources, prend aujourd'hui une nouvelle résolution.

Parallèlement à l'œuvre des serviteurs, elle veut récompenser des actes de vertu et de haute moralité qui ne sont pas rares au sein de nos populations actives et généreuses, mais demeurent souvent dans un oubli regrettable. Elle consacre une somme de cent francs à la création d'un prix de vertu. Or, par un juste retour des choses d'ici-bas, c'est précisément parmi nos concitoyens, chez un de nos premiers fon-

dateurs d'un prix à perpétuité pour les serviteurs de l'industrie, chez l'honorable M. Catel-Béghin, que la Société a trouvé l'application de cette récompense.

Signalée par les patrons, après 35 années de service, comme la plus ancienne banbrocheuse de la filature, Stéphanie LEBON, femme BILLAUX, recommandable par sa conduite et son exactitude au travail, s'est trouvée répondre en tout point à l'idéal de la Commission.

Voici comment s'expriment MM. Catel-Béghin et fils :

« Stéphanie BILLAUX a trouvé moyen de se créer d'autres titres à l'estime publique, en recueillant chez elle son beau-père impotent, son père aveugle pendant les dix dernières années de son existence et sa mère infirme décédée seulement il y a quelques mois à l'âge de 89 ans. A ces charges, déjà si lourdes, elle n'a pas craint d'en ajouter d'autres en adoptant quatre enfants, ses neveux et nièces, privés des soins de leur mère. Ceci prouve, que le mari de cette vaillante femme qui l'a aidée à faire d'aussi belles œuvres de charité, est également un très brave homme. »

La Société décerne à Stéphanie LEBON, femme BILLAUX, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cent francs.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS

de l'Industrie et de la Famille.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

Jean DESROUSSEAU, lauréat de 1871, depuis 45 ans, chez M. Martial Dassonville, à Tourcoing.

Aimée LAMBIN, lauréate de 1872, depuis 50 ans, chez M. Ach. Vernier-Blanquart, à Lille.

Auguste VANTROYS, lauréat de 1875, depuis 45 ans, chez MM. Skene et Devallée, à Roubaix.

Isidore DUPRIEZ, lauréat de 1876, depuis 48 ans, chez M. Henri Pennel, à Roubaix.

Charles FLORIN, lauréat de 1877, depuis 44 ans, chez MM. Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.

En outre des médailles données par la Société nous avons à décerner celles qui proviennent des fondations perpétuelles de MM. Léonard DANIEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN, CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS-V^{te} CRESPEL et fils, POUILLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, SCRIVE-LOYER, SCRIVE-WALLAERT, WATRELOT-LADEN et WATRELOT-LELONG (Société WATRELOT-DELESPAUL) de Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines; E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine lez-Lille, et

Des fondations temporaires de MM. le D^r CAZENEUVE, HARDING-COCKER, de Lille; L. CATTEAU-HASSEBROUCQ, de Comines; Henry BOSSUT, C. et J. POLLET, de Roubaix.

MÉDAILLE DE VERMEIL.

M. Charles LIMAUGE, chef du bureau des rentes à la Trésorerie générale du Nord, a paru mériter la plus haute récompense décernée par la Société aux bons serviteurs.

Entré dans les bureaux de la Recette générale, le 20 Novembre

1837, en qualité de garçon de caisse, M. Limage a su par sa conduite, son travail et son intelligence s'élever jusqu'à l'emploi de chef du bureau des rentes, emploi de toute confiance, qu'il occupe depuis trente-neuf ans et où il n'a pas cessé et ne cesse de faire preuve d'une probité et d'un dévouement absolus.

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT.

Auguste LORTHIOIR, contre-maître de la clicherie, de la stéréotypie et de la galvanoplastie, depuis 57 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Ancien compositeur d'imprimerie, Lorthioir fut choisi, en 1841, pour commencer, sous la direction de M. Weber, les travaux de la chromotypie. Courageux et dévoué aux intérêts de la maison Danel, cet intelligent ouvrier y a rendu des services exceptionnels. La Société protectrice des apprentis lui a décerné une médaille d'or, en 1883, dans une distribution solennelle des récompenses au Trocadéro.

César BARA, surveillant de travaux, depuis 46 ans, chez M. Augustin Masquillier, entrepreneur, à Tourcoing.

M. Masquillier a présenté plusieurs candidats aux récompenses de la Société ; la Commission a fixé son choix sur celui que le patron déclare pouvoir être surnommé à juste titre « le modèle de ses serviteurs. »

Jean-Baptiste SCAMPS, contre-maître, depuis 45 ans, chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing.

Entré chez M. Debuchy comme simple apprenti, Jean-Baptiste a mérité, par sa conduite et sa probité, la place de contre-maître des renvideurs qu'il dirige encore à l'heure présente.

Henri PIERREZ, chef d'atelier, depuis 41 ans, chez M. G.-J. Descamps-Beaucourt, à Lille

Depuis l'âge de 8 ans l'apprenti Pierrez a fait son chemin, et il remplit avec zèle et exactitude les devoirs de sa charge.

Désiré HALLEZ, contre-maître, depuis 41 ans, chez MM. Vve Crespel et fils, à Lille.

Dès son entrée dans la maison en qualité de contre-maître, Hallez s'est montré à la hauteur de sa mission ; il a su mériter à la fois l'affection des ouvriers et la confiance des patrons.

Edouard DROUART, surveillant, depuis 40 ans, chez M. Phalempin-Dassonville, à Halluin.

Fils d'un lauréat de la Société, Drouart a suivi l'exemple de son digne père ; il vient avec bonheur recevoir notre grande médaille pour la léguer en souvenir à sa famille, avec celle de l'aïeul.

Henri DEFÈVRE, homme de confiance, depuis 32 ans, chez M^{me} Jules de Vicq de Montdhiver, à Lille.

La probité d'Henri, les précautions et les soins apportés par lui dans l'entretien des objets d'art réunis par M. de Vicq, lui ont fait confier, jusqu'à la mort du regretté défunt, la garde du riche musée que la Ville doit à la libéralité de Mme Jules de Vicq.

Bénoni HUART, chef de fonderie, depuis 32 ans, chez M. Baudon fils, à Lille.

De simple ouvrier mouleur, Bénoni est arrivé, par sa conduite et son intelligence, à être chef de fonderie, fonction qu'il occupe depuis quinze ans.

Florine LENGLIN, fille de confiance, depuis 31 ans, chez M. Quarré-Reybourbon, à Lille.

Attachée pendant près de vingt ans au service de M. Rameau, Florine joignit à une collaboration intelligente dans les travaux horticoles de son maître, tous les soins personnels que réclamait son isolement dans les longues heures de la vieillesse. Pour rendre service à un ami et se tranquilliser sur le sort ultérieur d'une fille si dévouée, M. Rameau convint, avec M. Quarré, qu'il la prendrait chez lui à son décès. Notre confrère n'a eu qu'à se louer du legs que lui a fait le prévoyant et sympathique bienfaiteur de la ville.

MÉDAILLE D'ARGENT.

Agents Industriels.

Bernard ORBICHON, camionneur, depuis 30 ans, chez MM. Verley frères, à Lille.

La fidélité et la probité à toute épreuve de Bernard ont égalé son dévouement aux intérêts de ses patrons.

Jean-François FACQ, ouvrier chocolatier, depuis 33 ans, chez M. Watrelot-Delespaul, à Lille.

Bon ouvrier, bon père de famille, Facq se recommande surtout par sa tempérance et son exactitude au travail.

Albin DEWITTE, raffineur et chauffeur, depuis 33 ans, chez M^{me} Lemarchand-Lecherf, à Lille.

Honnête et ponctuel, Albin est devenu l'homme de confiance à la fabrique de salpêtre ; il y fait depuis longtemps les recettes et les encaissements, et, jamais il n'a laissé se glisser une erreur dans le règlement des valeurs remises entre ses mains.

François CAPELLE, surveillant de distillerie, depuis 33 ans, chez M. Lambelin-Sénéchal, à Bondues.

Le service de la distillerie, fait par François, tantôt de jour, tantôt de nuit, en remplacement du contre-maître, n'a jamais rien laissé à désirer. Sa sollicitude pour ses enfants est également remarquable : dès qu'ils sont en âge de travailler, il tient toujours à les avoir près de lui. Ses fils ne quittent la distillerie que pour le service militaire.

Charles SAINT-VENANT, ourdisseur, depuis 37 ans, chez M. Jules Pollet, à Halluin.

Edouard JANSOONE, camionneur, depuis 35 ans, chez MM. Scrive frères, à Lille.

Recommandé par ses patrons pour sa parfaite honorabilité.

Charles BOUCLY, tisserand, depuis 36 ans, chez M. J. Scrive-Loyer, à Marquette.

Tisserand modèle, entré dans les ateliers en 1847, époque de la

création du tissage de Marquette, Ch. Boucly n'a quitté l'usine que pour remplir son service militaire. Sa conduite a toujours été exemplaire.

Edouard DARTOIS, médecin de bières, depuis 36 ans, chez M. C. Cordonnier, brasseur à Haubourdin.

Pendant de longues années, ce brave serviteur a conduit les chevaux de la brasserie, mais ce travail étant devenu trop fatigant pour lui, son patron l'a chargé d'une fonction qu'il remplit avec honneur et probité, prenant à cœur les intérêts de la brasserie comme s'ils étaient les siens.

Hortense BUCHEZ, femme Cochon, ouvrière en lingeries, depuis 38 ans, chez M^{me} V^e Gadenne-Altinck, à Lille.

Le travail assidu de cette ouvrière, le goût et la finesse qu'elle apporte à la confection des ouvrages qui lui sont confiés, lui ont valu une recommandation pressante de la part de sa patronne.

Louis ISBLED, teinturier, depuis 39 ans, chez M. Henri Sauvé, à Canteleu.

Louis SANTRÉ, homme de confiance, depuis 41 ans, chez M. Auguste Boucq, à Lille.

Les magasins de son patron ne sont pas le seul théâtre du mérite de Santré. Dans sa famille il a élevé douze enfants ; dans sa ville natale il est devenu caporal vétéran au bataillon des pompiers, après s'être distingué par son courage dans un grand nombre de sinistres. En résumant une carrière si bien employée, le patron ajoute : Il n'en reste pas moins devant nous un honnête ouvrier, homme de courage et de bonne conduite, dévoué à ses maîtres comme à l'humanité tout entière.

Jean-Baptiste FACON, tordeur d'huile, depuis 40 ans, chez M. Deneck-Delbergue fils, à Lille.

Fidèle à son moulin comme à ses maîtres, Facon a servi MM. Guermontprez frères jusqu'à leur retraite, et leur successeur, M. Deneck, se fait un plaisir de faire valoir le mérite de ce vieux serviteur.

Auguste ESCAILLON, filtier, depuis 41 ans, chez MM. Crespel et Descamps, à Lille.

Jean-Baptiste VERDIÈRE, cuiseur de raffinerie, depuis 41 ans, chez MM. Bernard frères, à Lille.

Verdière entré comme ouvrier dans la raffinerie, en 1846, est attaché depuis longtemps à la conduite de l'appareil à cuire.

Charles BURIEZ, ouvrier chandelier, depuis 42 ans, chez MM. Gêneau frères à Lille.

Malgré l'interruption nécessitée par le service militaire, Buriez a travaillé pendant 42 ans dans la maison Lingrand cédée depuis quelques années à MM. Gêneau. Il y est devenu véritablement homme de confiance, et ses patrons l'ont recommandé avec instance à l'attention de la Société.

Louis DESRUMAUX, tisserand à la main, depuis 43 ans, chez MM. César et Joseph Pollet, à Roubaix.

Signalé depuis plusieurs années à l'attention de la Société, Desru-maux voit avec bonheur arriver son tour à l'obtention de la médaille d'honneur.

Jean-Baptiste HULTZ, modeleur et monteur mécanicien, depuis 45 ans, chez M. Rapicault, à Tourcoing.

Depuis plus de quinze années, le fils de Jean Baptiste, occupe dans le même établissement que lui, témoigne des bons exemples reçus dans la famille et dans l'atelier, de la part d'un homme qui a toujours montré une grande aptitude dans la partie très difficile de monteur et de modeleur.

Auguste CAIGNART, distillateur, depuis 46 ans, chez M. Florimond Lutun, à Frelinghien.

Par ses soins assidus à conduire les appareils qui servent distiller et à rectifier l'alcool, autant que par sa probité, le lauréat a toujours justifié la confiance due à sa bonne volonté.

François LECLERCQ, employé de brasserie, depuis 48 ans, chez MM. De Jaèghère frères, à Lesquin.

Les successeurs de M. Taffin se sont fait un devoir d'exécuter le projet qu'il avait conçu de signaler à la Société la vie d'abnégation et de dévouement à ses maîtres, d'un homme de confiance entré à la brasserie dès sa création.

Jean-François NOTTEBART, déboureur, aiguiser de cardes, depuis 49 ans, chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing.

Depuis son entrée dans la maison, Nottebart a toujours exercé le même emploi avec une régularité parfaite et n'a mérité que des éloges sous tous les rapports.

Alexandre LIEPPE, tordeur d'huile, depuis 50 ans, chez M. Th. Cordonnier, à Phalempin.

La bonne conscience de cette honnête ouvrier a dû lui procurer bien des jours heureux dans son moulin où, pendant un demi siècle, il a constamment mérité l'estime de ses maîtres par sa probité et son exactitude.

Jean-Baptiste PROUVOST, tisserand, depuis 50 ans, chez M. Jourdain-Defontaine fils, à Tourcoing.

L'estime générale dont cet honnête ouvrier jouit auprès de ses collègues, s'est manifestée le 6 juin dernier ; ils l'ont délégué pour offrir à leurs anciens chefs, M. et M^{me} Jourdain-Defontaine une médaille à l'occasion de leur jubilé de cinquante années de mariage.

Désiré ROHART, ouvrier calendreur, depuis 52 ans, chez MM. Lauwick et Gallant, à Comines.

Heureux les patrons, qui chaque année, parmi des ouvriers anciens et dévoués, n'ont que l'embarras du choix à faire pour proposer un candidat à la Société. C'est le cas de MM. Lauwick et Gallant fondateurs d'une médaille à perpétuité.

François CAQUANT, metteur en train, depuis 55 ans, chez M. L. Danel, à Lille.

Très bon ouvrier, exact, courageux, honnête et dévoué, Caquant est l'objet de la plus vive sympathie de la part du personnel de l'Imprimerie.

Edouard WATTIER, ouvrier à l'atelier du hâchage, depuis 60 ans, à la Manufacture des tabacs, à Lille.

Entré bien jeune à l'Administration, Wattier y a parcouru une longue carrière à la satisfaction de tous ses chefs qui, depuis longtemps, désirent le voir obtenir publiquement une récompense bien méritée.

Hommes et Femmes de confiance.

Justine LIÉNART, femme de chambre, depuis 31 ans, chez M. E. Dupont-Fontaine, à La Madeleine lez-Lille.

A la fois laborieuse, dévouée, digne et polie, cette honorable fille de confiance a su se faire respecter dans l'humilité de sa condition, et s'attirer l'estime des personnes qui la connaissaient, ainsi que la gratitude et la sympathie des enfants de ses maîtres.

Albertine DÉRUELLE, fille de confiance, depuis 31 ans, chez M. Cuvillon, à Lille.

Les soins intelligents et dévoués qu'Albertine n'a cessé de donner à toute la famille de ses maîtres et une loyauté exemplaire, lui ont fait mériter à tous égards la récompense que lui décerne la Société.

Liévine PICAVET, domestique, depuis 32 ans, chez M. l'abbé Monchy, à Saint-Maurice-Lille.

Une simplicité et un désintéressement exemplaires s'ajoutent au mérite de cette fille qui, depuis huit ans, sans avoir jamais voulu d'aide, supporte les fatigues et les veilles, au chevet de son vénérable maître atteint de paralysie.

François PINTE, jardinier, depuis 32 ans, chez M. Denis du Peage, à Marquette.

La probité de François Pinte a déjà trouvé une récompense dans l'empressement de bonnes maisons à prendre à leur service ses enfants dont les trois aînés sont mariés. Il a longtemps conservé chez lui et entouré de soins sa mère récemment décédée à l'âge de 92 ans.

Elisa MAHIEU, domestique, depuis 32 ans, chez M. Ed. Buisine-Courtois, à Lille.

Après avoir élevé les quinze enfants de la famille Courtois avec intelligence et dévouement, Elisa n'a consenti à quitter ce premier service que pour entrer chez la fille de M^{me} Courtois où elle a vu la naissance de cinq enfants. Il semble inutile d'ajouter qu'elle a toujours été un véritable type de courage et d'honnêteté.

Marie TIMMERMAN, fille de confiance, depuis 33 ans, chez M. le Dr Démon-Journeau, à Lille.

Le profond attachement de Marie à ses maîtres la fait regarder comme de la famille. Elle les a suivis quand ils ont voulu se rapprocher de leur fille dont les enfants, pleins de gratitude, sont heureux d'entendre proclamer publiquement le mérite d'une bonne si dévouée.

Sophie SALOMÉ, domestique, depuis 35 ans, chez M^{me} Lecour, à Lille.

Recommandable par son bon caractère, sa propreté son exactitude, Sophie s'est toujours montrée fidèle, active et d'une aptitude exceptionnelle.

Adèle DELDAL, domestique, depuis 35 ans, chez M^{lle} E. Ryckelynck, à Lille.

La récompense sollicitée pour cette bonne fille sera vivement appréciée par toutes les personnes qui savent de quels soins dévoués elle entoure sa maîtresse.

Le 30 juillet dernier, l'honorable M. Requillart-Scrépel père, dont la ville de Roubaix déplore la perte récente, adressait à la Société, en faveur de ses deux bonnes, une lettre dont nous croyons devoir lire un extrait: « D'une conduite et d'une probité exemplaires, ces deux personnes n'ont jamais cessé de rendre, à moi et à mes enfants, des services excellents, avec un dévouement digne de tout éloge. Actuellement, elles entourent ma vieillesse des soins les plus attentifs. Unies dans le labeur, elles obtiendront l'une et l'autre, j'en ai la ferme confiance, le suffrage de la Société des Sciences. »

Un vœu suprême si noblement exprimé ne pouvait se heurter à une fin de non-recevoir. La Société accorde la médaille d'honneur à :

Augustine DOUAI, cuisinière, depuis 36 ans, et

Hortense HOCHÉPIED, femme de confiance, depuis 32 ans, chez feu M. Requillart-Scrépel, père, à Roubaix.

Sophie PICAUVET, servante infirmière, depuis 39 ans, à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

Le service des malades n'a jamais rebuté Sophie Picavet dont le zèle et l'humanité compatissante ont toujours été appréciés par les religieuses et les administrateurs de l'hôpital.

Carlos SCALBERT, tricieur, depuis 39 ans, chez MM. Tiberghien, frères, à Tourcoing.

Outre sa profession de tricieur, Scalbert a toujours été employé aux recettes et a, de tout temps, occupé un poste de confiance, tant dans l'établissement industriel que dans les demeures particulières de ses patrons.

Florentine LEMAN, servante, depuis 43 ans, chez M. Billet-Delannoy, à Halluin.

Dévouée à toute la famille de ses maîtres et n'écoulant que son cœur, Florentine s'est mainte fois attachée, nuit et jour, au chevet des malades, s'oubliant complètement pour ne songer qu'à soulager leurs souffrances.

Charlotte LALLEMAND, domestique, depuis 43 ans, chez M. Bourlet à Comines.

Tous les membres de la famille sont heureux de rendre un hommage public à Charlotte Lallemand, pour les services qu'elle a rendus, aux enfants comme aux parents, et les soins qu'elle prodiguait aux malades, malgré la fatigue, avec un courage et une égalité d'humeur qui excitaient l'admiration de tous ceux qui en étaient témoins.

Louis LEMAY, domestique, depuis 45 ans, chez M^{lle} Justine Picavet, à Linselles.

Par des qualités exceptionnelles, qu'il possède au suprême degré, Lemay s'est acquis l'estime de ses maîtres et celle de toute leur famille.

Eugénie PAU, bonne, depuis 62 ans, chez M^{lle} Vogel, à Lille.

Cette brave et respectable bonne, après avoir donné des soins dévoués et affectueux à toute la famille de ses maîtres dont elle a soulagé les souffrances jusqu'à leur dernier jour, entoure encore d'attentions délicates la dernière survivante, la vénérable demoiselle Eugénie Vogel. Elle a obtenu, le mois dernier, un prix Monthyon, à l'Institut.

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS PAR LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

POUR L'ANNÉE 1888.

FONDATION KUHLMANN.

PRIX A DÉCERNER EN 1888.

Par suite du legs d'une somme de cinquante mille francs, fait à la Société des Sciences par M. Frédéric Kuhlmann, il est créé, sous le titre de *fondation Kuhlmann*, deux prix qui pourront varier de 500 à 1,500 francs, mais dont la valeur totale ne dépassera pas la somme disponible. Ces prix seront décernés chaque année, conformément aux intentions du testateur, en faveur de découvertes ou de travaux concernant l'avancement des sciences ou leur application dans le département du Nord.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention de ces récompenses. Elle se réserve de les décerner, en dehors de tout concours, aux découvertes ou aux œuvres les plus remarquables qui lui seront signalées, pourvu qu'elles rentrent dans la catégorie générale des sciences proprement dites.

Une médaille de bronze, à l'effigie de M. Kuhlmann, sera jointe au prix.

NOTA. — Les travaux présentés pour la fondation Kuhlmann doivent être adressés, franc de port, AVANT LE 15 OCTOBRE, DÉLAI DE RIGUEUR, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

FONDATION PINGRENON.

PRIX A DÉCERNER EN 1889.

Par testament des 18 septembre 1875 et 10 juin 1876, M. le docteur Pingrenon, ancien médecin principal de 1^{re} classe, a légué à la Société des Sciences de Lille une rente sur l'Etat 3 %, de 250 francs, pour la fondation d'un prix de 500 francs, à décerner, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur Mémoire, jugé digne, sur une question relative à l'assainissement de Lille ou à une autre question sur les sciences médicales mise au concours. La Société joint au prix Pingrenon une médaille de bronze.

En vertu des termes du testament, tout mémoire relatif à l'assainissement de la ville de Lille pourra être présenté pour l'obtention du prix Pingrenon. La Société propose en outre la question suivante :

De l'Alcoolisme. Rechercher les rapports qui peuvent exister entre la forme particulière des accidents alcooliques qu'on observe à Lille et les boissons spéciales qui y sont consommées. Indiquer les mesures administratives et les moyens tirés de l'hygiène publique ou privée propres à prévenir ou à atténuer les effets pernicieux de cette intoxication.

NOTA. — Les travaux présentés pour la fondation Pingrenon doivent être adressés, franc de port, AVANT LE 15 OCTOBRE, DÉLAI DE RIGUEUR, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

P R I X D I V E R S .

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille décernera, s'il y a lieu, des MÉDAILLES d'OR, de VERMEIL, d'ARGENT et de BRONZE, aux auteurs des travaux qui lui seront adressés sur les sujets désignés ci-après.

Le lauréat qui aura obtenu une médaille d'or en recevra la valeur en numéraire, savoir *deux cents francs*, accompagnés d'une médaille de bronze, si mieux il n'aime consacrer cette somme à la frappe de la médaille d'or.

La Société se réserve d'accorder une allocation supérieure, lorsque le Mémoire couronné sera de nature à avoir exigé des dépenses de la part de l'auteur.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

1^o Étudier expérimentalement les ondes qui se produisent par suite de l'immersion d'un corps solide dans une eau tranquille, ou par suite de son émergence. On pourrait se borner au cas où le mouvement ne se fait que dans un seul sens, comme le long d'un canal.

2^o Faire l'étude historique d'une des théories principales de la physique.

3^o Recherches sur les accumulateurs électriques et leurs applications.

4^o Production industrielle de l'ozone et applications de ce corps.

SCIENCES NATURELLES.

1^o Etude d'un des terrains sédimentaires du Nord de la France.

2^o Description géologique d'un des cantons du département.

3^o Etude sur les trois botanistes lillois : Jean-Baptiste, François-Joseph et Thémistocle Lestiboudois ; analyse de leurs recherches et de leurs travaux.

4^o Etude anatomique et zoologique d'un groupe des animaux de nos côtes. Comparaison de ces animaux avec les types paléontologiques du même groupe.

5^o Etude anatomique ou embryogénique d'un groupe d'animaux terrestres ou d'eau douce.

SCIENCES APPLIQUÉES A L'INDUSTRIE.

1^o Recherches théoriques et pratiques sur l'application de l'électricité à l'éclairage des grands ateliers.

2^o Détermination expérimentale des quantités de force absorbées par les différents organes d'une machine quelconque.

3^o Etude des différentes phases de la fabrication du sucre au point de vue physique et chimique.

4^o Recherches nouvelles sur les matières colorantes.

5^o Recherches nouvelles sur les matières décolorantes et leur application au blanchiment des fibres textiles.

6^o Etude sur la contexture des tissus réticulaires et les mécanismes employés pour leur fabrication.

LÉGISLATION.

Examen critique des prescriptions légales sur le travail des enfants dans les manufactures et des améliorations qui pourraient y être introduites.

HISTOIRE.

1^o Histoire d'un ou de plusieurs établissements civils ou religieux du département du Nord.

2^o Histoire d'une institution judiciaire dans le département du Nord.

3^o Histoire d'une ou de plusieurs institutions charitables ou hospitalières du département du Nord.

4^o Histoire d'une commune du département du Nord.

5^o Etudier les rapports de la ville de Lille avec le pouvoir central, sous un régime quelconque, et rechercher en particulier si les libertés et franchises communales ont été fréquemment sanctionnées par des actes du gouvernement et par des arrêts des parlements.

6° Biographie d'un ou de plusieurs personnages célèbres du département du Nord.

7° Album de vues photographiques ou de dessins des monuments civils ou religieux et des maisons particulières intéressantes, antérieures au XIX^e siècle, d'une ville du département du Nord.

LINGUISTIQUE.

1° Travail quelconque de linguistique indo-européenne, contenant des résultats nouveaux et rigoureusement établis.

2° De l'origine du patois de Lille et de ses rapports avec les langues étrangères et l'ancien français.

POÉSIE.

Chaque année il sera ouvert un concours de poésie et décerné des médailles aux auteurs des meilleures pièces de vers : le choix du sujet est laissé à la disposition des concurrents.

Les poètes déjà récompensés d'une médaille d'or par la Société sont exclus du concours.

Chaque poésie devra être accompagnée d'une lettre d'envoi, signée DE L'ÉPIGRAPHE, où on affirmera que la pièce est inédite, n'a été et ne sera présentée à aucun concours avant le 31 décembre suivant.

BEAUX-ARTS.

1° Il pourra être décerné des médailles aux œuvres d'art (peinture, sculpture, architecture) intéressant l'histoire locale, ou faites par un artiste né dans le département ou

y demeurant. (Les concurrents pourront présenter des dessins ou des photographies de leurs œuvres).

2^o Il pourra être décerné une médaille à l'auteur d'une œuvre musicale, telle que symphonie, ouverture, chœur avec ou sans accompagnement.

Pour une œuvre de chant sans accompagnement ou avec accompagnement de piano, la médaille pourra être remplacée par la publication aux frais de la Société.

ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE.

Il pourra être décerné des médailles aux auteurs des meilleurs objets d'art appliqué à l'industrie, fabriqués pendant l'année courante.

Les concurrents pourront, à défaut de l'objet, présenter des dessins accompagnés de photographies.

ENCOURAGEMENTS DIVERS.

La Société se réserve de récompenser et d'encourager, par des primes et par des médailles, les auteurs de productions ou travaux historiques, scientifiques, littéraires, artistiques, agricoles et industriels non mentionnés dans le présent programme.

Pour les travaux historiques, les récompenses seront réservées à ceux qui traiteront de faits relatifs au département du Nord et antérieurs à 1790.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONCOURS.

Les Mémoires et travaux présentés pour les prix et encouragements divers, doivent être adressés, franc de

port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille*. Les auteurs joindront à l'envoi de leurs travaux une attestation signée d'eux constatant que ces travaux n'ont été présentés antérieurement à aucun concours.

Tout travail inédit devra, en outre, porter une épigraphe reproduite en forme d'adresse sur un billet cacheté contenant le nom, les prénoms, qualités et domicile de l'auteur avec une attestation, signée de lui, que le travail est inédit. Il ne sera ouvert d'autre pli que ceux correspondant aux œuvres couronnées.

Les pièces ou mémoires couronnés pourront être publiés par la Société.

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société remet chaque année, dans sa séance solennelle, aux élèves de l'École municipale des chauffeurs de la ville de Lille les diplômes qui leur ont été décernés par un Jury spécial nommé par la Ville.

Elle y ajoute, pour les élèves les plus méritants, des médailles en argent et en bronze, accompagnées de primes le cas échéant.

FONDATION VICTOIRE PARNOT.

Par suite d'un legs de deux mille francs fait à la Société par M^{me} Victoire Parnot, veuve Kindt, il sera décerné une médaille d'argent et une prime de quatre-vingts francs au chauffeur d'un établissement industriel, le plus méritant parmi ceux que la Société sera appelée à récompenser.

Les demandes de récompenses doivent être adressées franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, par les propriétaires d'appareils à vapeur de l'arrondissement de Lille, *au Président de la Société de Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS

DE LA

COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE LILLE.

FONDATION HENRI VIOLETTE.

Chaque année, la Société remet, dans sa séance solennelle, au locataire le plus méritant, père d'une nombreuse famille, sage et honnête ouvrier, une prime de cent vingt-cinq francs, pour l'aider au paiement partiel de l'immeuble qu'il occupe et qu'il a déjà acquis en forte proportion.

Le lauréat est choisi par M. le Maire de Lille, sur une liste de présentation dressée par le Conseil d'administration de la Compagnie immobilière.

PRIX DE VERTU.

La Société signale et récompense par des médailles, avec ou sans prime, les actions de haute moralité accomplies dans l'arrondissement de Lille.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

La Société comprend sous cette dénomination les employés et ouvriers des maisons industrielles, les hommes et femmes de confiance.

Chaque année, elle décerne, en séance solennelle, des récompenses à ceux d'entre eux qui sont munis d'un certificat de plus de trente années de bons services, sans interruption, chez le même patron ou maître, joints à une conduite irréprochable.

Ces récompenses consistent en :

Médailles de vermeil ;

Médailles d'argent grand module ;

Médailles d'argent petit module avec une prime de vingt francs ;

Diplômes de rappels de médaille. Les rappels de médaille décernée ne sont accordés que, dix ans au moins après l'obtention de la récompense.

Les demandes de récompenses doivent être faites par les patrons ou les maîtres. Elles mentionneront :

Le nom et les prénoms du candidat ;

Son âge ;

La date de son entrée dans la maison ;

Les titres spéciaux qui le recommandent à la Société.

Par un simple rappel du maître ou du patron la candidature sera maintenue chaque année.

FONDATIIONS A PERPÉTUITÉ⁽¹⁾.

- Fondation Léonard DANEL, de Lille, six médailles.
» AGACHE-KUHLMANN, de Lille, une médaille.
» CATEL-BÉGHIN, de Lille, —
» CREPEL et DESCAMPS. V^{re} C. CREPEL et
 fils, de Lille, une médaille.
» M^{me} J. DE VICQ DE MONTDHIVER,
 de Lille, —
» E. DUPONT-FONTAINE, de la Madeleine-lez-
 Lille, une médaille.
» LAUWICK et GALLANT, de Comines, —
» POUILLIER-LONGHAYE, de Lille, —
» QUARRÉ-REYBOURBON, de Lille, —
» J. SCRIVE-LOYER, de Lille, —
» A. SCRIVE-WALLAERT, de Lille, —
» J. WATRELOT-LADEN } Société WATRELOT-
» H. WATRELOT-LELONG } DELESPAUL, de
 Lille, une méd.

FONDATIIONS DE DIX ANS.

- Fondation D^r CAZENEUVE, de Lille (1886-1895), une méd.
 DUVILLIER - MOTTE et fils, de Tourcoing
 (1888-1897). une médaille.

(1) Sont fondateurs à perpétuité d'une médaille, les personnes donnant mille francs, une fois versés.

Sont fondateurs pour dix ans, les personnes donnant trois cents francs, une fois versés.

Sont fondateurs pour cinq ans, les personnes donnant cent cinquante francs une fois versés.

FONDATIIONS DE CINQ ANS.

- Fondation H. BOSSUT, de Roubaix (1886-1890), une méd.
» L. CATTEAU-HASSEBROUCQ,
de Comines (1886-1890), —
» HARDING-COCKER, de Lille (1886-
1890), —
» C. et J. POLLET, de Roubaix (1886-
1890), —
» Famille REQUILLART-SCREPEL,
de Roubaix (1888-1892), —
-

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

En outre des médailles des fondations mentionnées ci-dessus et de celles qu'elle recevrait en 1888, la Société pourra décerner vingt-cinq médailles avec ou sans prime.

Les demandes et pièces doivent être adressées, franc de port **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

Le Secrétaire-Général,
P. HALLEZ.

Le Président,
L. HALLEZ.

OEUVRE PIE WICAR

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE

CONCOURS A OUVRIR

POUR LA

COLLATION DE PENSIONS FONDÉES PAR LE CHEVALIER WICAR

EN FAVEUR D'ARTISTES LILLOIS A ENVOYER A ROME.

Les bourses fondées par le Chevalier Wicar donnent droit, pendant quatre années consécutives, à une pension de 1,600 fr. par an et à un logement à Rome. — En outre, le Conseil municipal de Lille accorde, à titre de supplément à la pension, un subside annuel de 800 fr. et une indemnité de route fixée à 300 fr.

Des Concours ont été ouverts en 1887, pour la collation de bourses :

1° A un peintre (conférée à partir du 1^{er} avril à M. Maurice RAMART);

2° A un sculpteur (conférée à partir du 1^{er} décembre à M. Georges PELGRIM).

La Société des Sciences annonce par des affiches spéciales, la date d'ouverture de ces concours.

CONDITIONS POUR L'OBTENTION DE LA PENSION

« Les candidats devront fournir :

» 1° L'extrait de leur acte de naissance pour prouver qu'ils sont nés à Lille, et qu'ils ont moins de trente-un an au moment de l'ouverture du concours.

» 2° Un certificat de moralité et de bonne conduite délivré par les professeurs ou par les commissions des Écoles d'où sortent les candidats.

» 3° Présenter une composition exécutée par eux :

Pour la peinture. — Un tableau ;

Pour la sculpture. — Un bas relief ou une statue ;

Et pour l'architecture. — Un projet rendu. »

ÉPREUVES EXIGÉES POUR LES CONCOURS.

« *Pour la peinture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression peinte ;

3° Une figure peinte d'après nature ;

4° Une esquisse peinte sur un sujet donné.

» Le candidat sera en outre examiné sur l'anatomie et la perspective.

» *Pour la sculpture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression modelée ;

3° Une figure modelée d'après nature ;

4° Une esquisse modelée sur un sujet donné.

» Le candidat subira un examen sur l'anatomie, les principes de la géométrie relatifs à la mise au point et sur les éléments de la perspective.

» *Pour l'architecture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
Jury :

1° Une esquisse sur un programme donné ;

2° Une épure de géométrie descriptive sur programme proposé ;

3° Un dessin d'ornement et de figure.

» Plus un examen oral sur les mathématiques, la perspective et
» la construction. »

TRAVAUX ANNUELS DES PENSIONNAIRES.

Après une année de séjour à Rome, le 15 février, le pensionnaire devra adresser à M. le Maire de Lille les travaux qui lui sont demandés par le règlement.

A leur arrivée, ces travaux seront exposés momentanément dans les musées de la Ville.

La Société des Sciences nommera alors une Commission pour les examiner et en faire un rapport; lequel rapport sera envoyé à M. le Maire de Lille et au pensionnaire dont on aura examiné les œuvres.

PEINTRE.

Le pensionnaire peintre sera tenu, pendant son séjour en Italie, d'exécuter :

- 1^{re} *année*. — Une figure peinte d'après nature ;
Un dessin très étudié, d'après une peinture des grands maîtres ;
Un dessin d'après l'antique ;
Une esquisse dessinée, de sa composition.
- 2^e *année*. — Une figure peinte d'après nature ;
Une esquisse peinte, de sa composition ;
Plusieurs compositions dessinées ;
Des études peintes de ruines et de paysages d'après nature.
- 3^e *année*. — D'après les grands maîtres :
Une copie à l'huile d'un tableau, d'une fresque ou fragment de fresque ;
Un grand dessin très étudié (carton) ;
Plusieurs dessins de petite dimension.

(Ces copies d'après les maîtres et dont il est parlé ci-dessus, appartiennent à la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées).

4^e *année*. — Un tableau de sa composition.

(Ce tableau est la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au Jury d'admission de l'Exposition de Paris).

SCULPTEUR.

Le pensionnaire sculpteur doit exécuter, pendant son séjour en Italie :

1^{re} *année*. — Une figure en bas relief d'après nature ;
Une copie réduite d'un bas-relief de la Renaissance et des fragments de la grandeur de l'original ;
Une copie réduite d'un bas relief antique ;
Une composition en bas-relief (esquisse).

2^e *année*. — Une tête d'expression en bas-relief, de sa composition ;
Quelques copies d'ornements d'après les sculptures antiques du Moyen-Age et de la Renaissance, en dessin et en bas-relief.

3^e *année*. — Un buste de sa composition ;
Une figure ronde-bosse (grandeur demi-nature) ;
Un bas-relief de sa composition.
(Les études dont il est parlé ci-dessus deviennent la propriété de la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées).

4^e *année*. — Modèle d'une figure, de sa composition ;
Une esquisse terminée d'un groupe en ronde-bosse.
(Ces deux sujets sont la propriété du pensionnaire et seront présentés, à son arrivée en France, au jury d'admission de l'Exposition de Paris).

ARCHITECTE.

Le pensionnaire architecte sera tenu d'exécuter, pendant son séjour en Italie :

1^{re} et 2^e *année*. — Études sur les monuments antiques du Moyen Age et de la Renaissance.

3^e *année*. — Études sur la décoration intérieure des édifices ; menuiserie, serrurerie, marbres, bronzes, mosaïques , etc. , d'après les monuments antiques du Moyen-Age et de la Renaissance.

(Ces dessins restent la propriété de la ville de Lille , qui les placera , si elle le juge convenable , dans ses Musées. La dimension du papier de ces dessins n'excèdera pas 0^m70, sur 0^m54).

4^e *année*. — Projet de monument, de sa composition , et conforme aux usages de la France.

(Ce projet reste la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au jury d'admission de l'Exposition de Paris).

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE

ET DES ARTS DE LILLE

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

MM.	MM.
1802 BECQUET DE MEGILLE.	1818 SACHON.
1803 BECQUET DE MEGILLE.	1819 ALAVOINE. — CHARPENTIER.
1804 MALUS. — SACHON.	1820 LAFUTE. — VAIDY.
1805 SACHON.	1821 VAIDY. — SACHON.
1806 BOTTIN.	1822 SACHON. — VAIDY.
1807 BOTTIN.	1823 SACHON.
1808 LEFEBVRE.	1824 VAIDY.
1809 LEFEBVRE.	1825 VAIDY.
1810 BOTTIN.	1826 DUHAMEL.
1811 BOTTIN.	1827 MACQUART.
1812 BOTTIN.	1828 FÉE.
1813 BOTTIN.	1829 VAIDY.
1814 BOTTIN.	1830 GULLOT.
1815 BOTTIN.	1831 LONGER. — BAILLY.
1816 ALAVOINE.	1832 FÉE. — LESTIBOUDOIS, Th.
1817 ALAVOINE.	1833 MACQUART.

MM.	MM.
1834 DESMAZIÈRES.	1861 DE COUSSEMAKER.
1835 BAILLY.	1862 LAMY.
1836 KUHLMANN.	1863 CHON.
1837 LE GLAY.	1864 VIOLETTE, Henri.
1838 LESTIBOUDOIS, Th.	1865 DE MELUN.
1839 DAVAINÉ.	1866 GIRARDIN.
1840 KUHLMANN.	1867 BENVIGNAT.
1841 MACQUART.	1868 GUIRAUDET.
1842 DOURLEN.	1869 CHON.
1843 LEGRAND.	1870 MENCHE DE LOISNE.
1844 DE CONTENCIN.	1871 BLANQUART-EVRARD
1845 LE GLAY.	1872 CORENWINDER.
1846 LESTIBOUDOIS, Th.	1873 KUHLMANN.
1847 MACQUART.	1874 CHON.
1848 LOISET.	1875 VIOLETTE, Charles
1849 CAZENEUVE.	1876 VAN HENDE.
1850 MILLON.	1877 MEUREIN.
1851 LEGRAND.	1878 LAVAINNE.
1852 BAILLY.	1879 PARISE.
1853 LE GLAY.	1880 HOUDOY.
1854 MACQUART.	1881 GOSSELET.
1855 VIOLETTE, Henri.	1882 DELIGNE.
1856 CHON.	1883 TERQUEM.
1857 PASTEUR.	1884 COLAS.
1858 VIOLETTE, Henri.	1885 DE NORGUET.
1859 KUHLMANN.	1886 VANDENBERGH.
1860 GIRARDIN.	1887 L. HALLEZ.

Membres au 1^{er} Janvier 1888.

BUREAU.

<i>Président,</i>	MM. DEHAISNES.
<i>Vice-Président,</i>	SOULLART
<i>Secrétaire-Général,</i>	P. HALLEZ.
<i>Secrétaire de correspondance,</i>	DAMIEN.
<i>Trésorier,</i>	MARTEAU.
<i>Bibliothécaire-Archiviste,</i>	RIGAUX.

MEMBRES HONORAIRES.

- LE GÉNÉRAL commandant le 1^{er} corps d'armée, rue Négrier.
LE PRÉFET du département du Nord, à la Préfecture.
LE MAIRE de la ville de Lille, à l'Hôtel-de-Ville.
MM. BACHY (Charles), trésorier honoraire de la Société, rue du Faubourg de Roubaix, 145.
CHON (François), ✱, rue du Palais-de-Justice, 5.
TESTELIN (Achille), sénateur, square Dutilleul, 23.
CAZENEUVE (Valentin) (O. ✱), doyen honoraire de la Faculté de médecine, rue des Ponts-de-Comines, 26.
GARREAU (Lazare), ✱, professeur honoraire à la Faculté de médecine, rue Brûle-Maison, 28.
LAVAINNE (Ferdinand), ✱, directeur du Conservatoire rue des Fossés, 13.

MEMBRES DE DROIT.

- M. LE RECTEUR de l'Académie de Douai.
M. L'INSPECTEUR d'Académie en résidence à Lille.

MEMBRES TITULAIRES.

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|--|
| 1 1849. | DELIGNE (Jules), rue de la Barre, 38 — Littérature. |
| 2 1858. | VIOLLETTE (Charles), ✱, doyen de la Faculté des Sciences, rue Patou, 43. — Chimie. |
| 3 1860. | VAN HENDE (Edouard), conservateur du musée des médailles et d'ethnographie, rue Masséna, 50. — Numismatique. |
| 4 1861. | HOUZÉ DE L'AULNOIT (Aimé), avocat, rue Royale, 61. — Jurisprudence, Beaux-Arts. |
| 5 1862. | DE NORGUET (Anatole), rue de Jemmapes, 61. — Histoire naturelle. |
| 6 — | LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, 46. — Entomologie. |

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|---|
| 7 1863. | VANDENBERGH (Emile), architecte, boulevard de la Liberté, 46. — Architecture. |
| 8 — | LEURIDAN (Théodore), bibliothécaire de la ville de Roubaix. — Histoire. |
| 9 1865. | GOSSELET (Jules), ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18. — Géologie. |
| 10 1867. | SCRIVE (Auguste), rue Royale, 130. — Economie politique, Industrie. |
| 11 1872. | DEHAISNES (Le Chanoine), archiviste honoraire du département, boulevard Vauban, 56. — Histoire, Paléographie. |
| 12 1873. | KOLB (Jules), ✱, Ingénieur, rue des Canonniers, 10. — Chimie. |
| 13 — | HALLEZ (Louis), professeur à la Faculté de médecine, rue des Jardins, 16. — Médecine. |
| 14 1875. | RIGAUX (Henri), archiviste de la ville de Lille, rue Parrayon, 20. — Archéologie, Histoire. |
| 15 1876. | SOULLART, professeur à la Faculté des sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20. — Mathématiques. |
| 16 — | VERLY (Hippolyte), ✱, rue Solférino, 7. — Littérature. |
| 17 1877. | WANNEBROUCQ, ✱, doyen de la Faculté de Médecine, rue Jacquemars-Giélée, 25. — Médecine. |
| 18 — | MARTEAU (Charles-Alexandre), ✱, architecte du département, rue Masurel, 13. — Architecture. |
| 19 — | HENRY (Victor), professeur à la Faculté des lettres, place Richebé, 11. — Philologie. |
| 20 1878. | BARROIS (Charles), professeur à la Faculté des sciences, rue Solférino, 185. — Géologie. |
| 21 1879. | FAUCHER (Léon), ✱, directeur des poudres et salpêtres, cour des Bourloires. — Génie civil. |
| 22 — | RENOUARD (Alfred), ingénieur, rue Alexandre-Leleux, 46. — Génie civil. |
| 23 1880. | HALLEZ (Paul), professeur à la Faculté des Sciences, rue St-Gabriel, 52. — Histoire naturelle. |
| 24 1881. | DARCQ (Albert), professeur aux Ecoles académiques, rue de la Deûle, 1 bis. — Sculpture. |

- | | Date de l'admission. | MM. |
|----|----------------------|---|
| 25 | 1881. | BARROIS (Jules), directeur du laboratoire de Villefranche, rue Rousselle, 37. — Histoire naturelle. |
| 26 | — | CORNUT (Ernest), (O. ✱), ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, rue Patou, 18. — Génie civil. |
| 27 | — | DESROUSSEAUX (Alexandre), ✱, chansonnier, rue Jacquemars-Giélée, 48. — Littérature. |
| 28 | 1882. | OZENFANT-SCRIBE (Auguste), conservateur du musée d'archéologie et des arts décoratifs, rue des Jardins, 8. — Beaux-Arts, Archéologie. |
| 29 | 1883. | PETIT (Delphin), boulevard Vauban, 123. — Photographie d'art. |
| 30 | — | FOLET (Henri), professeur à la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 76. — Médecine. |
| 31 | — | DAMIEN (B.), professeur à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison, 60. — Physique. |
| 32 | — | MAMET (Henri), docteur ès-lettres, ancien membre de l'école française d'Athènes, rue des Pyramides, 21. — Histoire et géographie. |
| 33 | — | HERLIN (Auguste), conservateur du musée de peinture, rue d'Angleterre, 39. — Peinture. |
| 34 | 1884. | MONGY (Alfred), directeur des travaux municipaux de la ville de Lille, rue Gambetta, 50/bis. — Génie civil. |
| 35 | — | AGACHE-KUHLMANN, ✱, boulevard de la Liberté, 59. — Industrie. |
| 36 | — | DUBAR (Gustave), ✱, rue de Pas, 9. — Économie politique. |
| 37 | — | FINOT (Jules), archiviste du département, rue du Pont neuf, 1. — Histoire, Paléographie. |
| 38 | 1885. | DANEL (Léonard), (O. ✱), imprimeur, rue Royale, 85. — Industrie. |
| 39 | 1886. | CAZENEUVE (Albert), avocat, rue des Ponts-de-Comines, 26. — Agronomie. |
| 40 | — | AGACHE (Alfred), artiste peintre, rue Solérino, 181. — Peinture. |
| 41 | — | PEROCHE (Jules), ✱, directeur des contributions indirectes, rue des Fossés, 30. — Géologie. |

- | Date de l'admission. | MM. |
|----------------------|---|
| 42 1886. | DUBAR (Louis), professeur à la Faculté de médecine, rue de Tournai, 84. — Médecine. |
| 43 — | BARROIS (Théodore), professeur à la Faculté de médecine, rue de Lannoy, 61. — Histoire naturelle. |
| 44 — | GOGUEL (Paul), professeur à l'Institut industriel, rue des Sept-Sauts, 2. — Filature et tissage. |
| 45 — | QUARRÉ-RKYBOURBON, boulevard de la Liberté, 70. — Bibliographie. |
| 46 1887. | GRUSON, ✱, ingénieur en chef du département, rue de Fleurus, 32. — Ponts-et-Chaussées. |
| 47 — | MOY, doyen de la Faculté des Lettres, rue Caumartin, 27. — Littérature. |
| 48 | |
| 49 | |
| 50 | |

MEMBRES ASSOCIES

MM.

- ⁽¹⁾ BOUSSINESQ (Valentin-Joseph), ✱, membre de l'Institut, rue Claude Bernard, 75, Paris.
- BRETON (Jules), (O. ✱), artiste peintre, Courrières (Pas-de-Calais). Correspondant du 5 décembre 1862.
- CATALAN (Eugène), professeur à l'Université de Liège, rue Nysten, 11, Liège (1852).
- DURAN (Carolus), (O. ✱), artiste peintre, passage Stanislas, 11, Paris.
- FAIDHERBE (Louis-Léon-César), (G. C. ✱), sénateur, général de division, grand chancelier de la Légion d'Honneur. Correspondant du 19 janvier 1855.
- FRANCK (Adolphe), ✱, membre de l'Institut, rue de Boulogne, 32, Paris. Correspondant du 11 juillet 1856.
- GEVAERT (François-Auguste), ✱, compositeur de musique, directeur du Conservatoire de Bruxelles.

(1) Les noms précédés d'un astérisque désignent les membres qui ont été résidents.

MM.

- 8 D'HERVEY SAINT-DENIS (marquis), membre de l'Institut, professeur de littérature chinoise au Collège de France, avenue Bosquet, 9, Paris.
- 9 LACAZE-DUTHIERS (F.-J.-H.), ✱, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, rue Vieille-Estrapade, 7, Paris. Correspondant du 23 novembre 1860.
- 10 LARREY (baron Hippolyte), (G. O. ✱), membre de l'Institut, docteur en médecine, inspecteur du service de santé des armées, membre de l'Académie de médecine, rue de Lille, 91, Paris. Correspondant du 7 juin 1839.
- 11 LEFORT, membre de l'Académie de médecine, rue de la Victoire, 96, Paris. Correspondant du 20 février 1874.
- 12 NADAUD (Gustave), ✱, homme de lettres, chaussée de la Muette, 8, Paris. Correspondant du 20 février 1863.
- 13 * PASTEUR (Louis), (G. C. ✱), membre de l'Institut, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, rue d'Ulm, 45, Paris. Correspondant du 7 novembre 1857.
- 14 THOMAS (Ambroise), (G. O. ✱), compositeur de musique, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

- 1 BACKER (Louis DE), ✱, homme de lettres, archéologue, Nordpeene, (Nord)(1853).
- 2 BILLET (Charles), médecin major, au 90^e régiment d'infanterie, Chateauroux (Indre) (1873).
- 3 * BOIRE (Émile), ingénieur civil, rue de Madrid, 24, Paris (1880).

MM.

- 4 BOLLAEERT (Edouard), ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des houillères de Lens (Pas-de-Calais) (1856).
- 5 BONVARLET (Alexandre), homme de lettres, Dunkerque (Nord) (1863).
- 6 BOS (Henri), ✱, inspecteur d'Académie pour le département de la Seine, avenue Victoria, 9, Paris (1862).
- 7 BRAME (Charles), docteur en médecine, rue Monge, 111, Paris (1857).
- 8 CABBAY (Charles), O. ✱, ancien médecin principal de 1^{re} classe, rue Satory, 34, Versailles (Seine-et-Oise) (1840).
- 9 *CASATI (Charles), conseiller à la Cour, rue Martignac, 12, Paris (1880).
- 10 CHARET DE LA FRÉMOIRE (François), ✱, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées, rue du général Foy, 27, Paris (1854).
- 11 *CHARIÉ MARSAINES (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue de Grenelle-St-Germain, 22, Paris (1856).
- 12 *CHASLES (Émile), ✱, inspecteur d'académie, passage Sainte-Marie, 2 ter, Paris (1856).
- 13 CRAUCK (Gustave), statuaire, ✱, rue Vaugirard, 114, Paris (1871).
- 14 DANCOISNE (Louis), numismate, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) (1856).
- 15 *DARESTE DE LA CHAVANNE (Camille), directeur du laboratoire de teratologie à l'École pratique des hautes études, rue de Fleurus, 37 bis, Paris (1873).
- 16 DELETOMBE (Jean-Baptiste), juge-de-paix, Seclin (Nord) (1862).
- 17 *DEPRET (Louis), littérateur, rue Tronchet, 31, Paris (1884).

MM.

- 18 DESCHAMPS DE PAS (Louis), ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite, archéologue, Saint-Omer (Pas-de-Calais) (1855).
- 19 DE SCHODT (Alphonse), numismate, directeur général de l'Enregistrement et des Domaines, rue de Londres, 15, Ixelles-Bruxelles (Belgique) (1878).
- 20 D'HENRY (Louis), ingénieur-chimiste, boulevard de Port-Royal, 6, Paris (1869).
- 21 *DONIOL (A), (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, rue de Berri, 8, Paris (1886).
- 22 DUVILLIER (Édouard), professeur de chimie à l'École des Sciences d'Alger (1880).
- 23 *ESCHENAUER (Auguste), pasteur de l'église réformée, boulevard St-Germain, 149, Paris (1864).
- 24 *FLAMANT (Alfred), ✱, ingénieur en chef du canal du Nord, avenue de Villiers, 76, Paris.
- 25 *FROSSARD (Charles), pasteur de l'église réformée, rue de Boulogne, 14, Paris (1859).
- 26 GARNIER, bibliothécaire de la ville d'Amiens (1840).
- 27 GAUTIER (Albert), artiste peintre, Pierre Blanche, par Chateaufort-sur-Loire, (Loiret) (1883).
- 28 *GIARD, professeur à l'École normale, boulevard Saint-Germain, 181, Paris, (1887).
- 29 GIRY (Arthur), archiviste paléographe, secrétaire et professeur suppléant à l'École des Chartes, rue Monge, 23, Paris.
- 30 *GRIPON (Émile), ✱, professeur de Physique à la Faculté des Sciences de Rennes (Ile-et-Vilaine) (1868).
- 31 *HANRIOT (Théodore), ✱, professeur de Faculté honoraire, Joppécourt, par Xivry-le-Franc (Meurthe-et-Moselle) (1873).
- 32 HEYFELDER, chirurgien militaire, à Saint-Petersbourg (1871).
- 33 *HINSTIN (Gustave), professeur à la faculté des lettres de Dijon (1863).

MM.

- 34 JARDIN (Antoine), docteur en médecine, à Connaux, (Gard) (1865).
- 35 JOUVIN (Jean-Pierre), ✱, pharmacien en chef de la Marine, Rochefort (1862).
- 36 LACHEZ (Théodore), architecte, rue Lafayette, 113, Paris (1872).
- 37 LAMBERT (Guillaume), ingénieur des mines, professeur à l'Université de Louvain (Belgique) (1851).
- 38 LE JOLIS, botaniste, Cherbourg (Manche) (1855).
- 39 LELOIR (Henri), docteur en médecine (1883).
- 40 LEMAIRE (Hector), statuaire, rue Denfert-Rochereau, 77, Paris (1887).
- 41 LIAGRE (Jules), secrétaire perpétuel de l'académie royale de Belgique, rue de Namur, Bruxelles (1856).
- 42 MALAISE, professeur à l'Institut agricole de l'État, Gembloux (Belgique) (1870).
- 43 MARCHAND (Eugène), chimiste, ancien pharmacien, Fécamp (Seine-Inférieure) (1859).
- 44 MARTIN SAINT-ANGE, ✱, docteur en médecine, quai Voltaire, 33, Paris.
- 45 * MASQUELEZ (O. ✱), ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, Guéret (Creuse) (1883).
- 46 MASURE (Félix), ✱, agronome, rue de la Grenouillère, 3, Orléans (Loiret).
- 47 * MATHIAS (Ferdinand), ✱, ingénieur principal de la traction du chemin de fer du Nord, rue de Maubeuge, 81, Paris (1884).
- 48 * MATROT (Adolphe), ✱, ingénieur des mines, chef de l'exploitation des chemins de fer de l'État, Tours (Indre et Loire) (1878).
- 49 * MELUN (Comte Anatole de), ✱, propriétaire, rue de l'Université, 26, Paris.
- 50 * MENCHE DE LOISNE (Henri), ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, Paris (1873).

MM.

- 51 *MEUGY (Jules), ✱, inspecteur-général honoraire des mines, rue Madame, 77, Paris (1852).
- 52 MEULEMANS (Auguste), directeur du *Moniteur des Consulats*, rue de Lafayette, 1, Paris (1869).
- 53 *MORAT (Pierre), professeur à la Faculté de médecine de Lyon (1883).
- 54 MORIÈRE (Pierre), doyen honoraire de la Faculté des sciences de Caen (Calvados) (1851).
- 55 *MOSSOT (Émile), professeur au Lycée Condorcet, rue de Verneuil, 20, Paris (1865).
- 56 MOTTEZ (Victor), ✱, peintre d'histoire, Bièvre (Seine-et-Oise) (1862).
- 57 NEGRI (Christoforo), Ministre plénipotentiaire, président-fondateur de la Société de géographie du royaume d'Italie, rue St-François-de-Paule, 11, Turin (1865).
- 58 NÈVE (Félix), professeur de langues orientales à l'Université de Louvain (Belgique) (1856).
- 59 OFFRET (Jules), professeur de physique au lycée de Douai (Nord) (1881).
- 60 *OLRY (A.), ✱, directeur de l'École des Mines de St-Étienne (1885).
- 61 *PORTELETTE (Constant), professeur en retraite, boulevard Pereire, 178, Paris (1861).
- 62 PUTON (Auguste), docteur en médecine, entomologiste, Remiremont (Vosges) (1872).
- 63 *RAILLARD (Charles), O. ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue Fénelon, 7, Paris.
- 64 RESBECQ (comte DE FONTAINE DE), ✱, ancien sous-directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Stanislas, 3, Paris (1873).
- 65 *RICHAUD (Louis), proviseur au Lycée de Cahors (1864).
- 66 *RODET (Léon), ingénieur des Manufactures de l'État, rue de la Collégiale, 1, Paris (1860).
- 67 ROHART (François), chimiste, rue Laffite, 7, Neuilly (Seine) (186).
- 68 RONDOT (Natalis), ✱, Chamblon, près d'Yverdon (Suisse) (1858).

MM.

- 69 ROSNY (Léon DE), professeur à l'École nationale des langues orientales, avenue Duquesne, 47, Paris (1859).
- 70 SAINT-LOUP (Louis), doyen de la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (1859).
- 71 TESTELIN (E), Laeken, (Belgique) (1883).
- 72 VALLEZ (Pierre-Joseph), docteur en médecine, avenue de la Reine, 110, Bruxelles-Nord (Belgique) (1855).
- 73 WARLOMONT (Evariste), ✱, docteur en médecine, directeur de l'*Institut ophthalmique du Brabant*, avenue de la Toison d'Or, 74, Bruxelles (Belgique) (1860).
-

TABLEAU INDICATEUR

DES

JOURS DE SÉANCE.

Les Séances se tiennent ordinairement les 1^{er} et 3^{me} VENDREDIS,
à 7 heures et demie du soir.

ANNÉE 1888.									
Janvier	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Octobre	Novembre	Décembre
6	3	2	6	4	1	6	5	2	7
20	17	16	20	18	15	20	19	16	21

LILLE, IMPRIMERIE L. DANEL.